



impunity watch

Burundi : La citoyenneté en crise

Great Lakes Dispatches | Numéro 1 | Août 2015



Programme Paix Au-Delà des Frontières | Peace Beyond Borders Programme

Rapport de Recherche

Burundi : La citoyenneté en crise

Great Lakes Dispatches | Numéro 1 | Août 2015

Impunity Watch

Contents

Introduction.....	4
Méthodologie	4
1. Contexte.....	6
1.1. Des scrutins contestés	6
1.2. L'accélération des évènements	8
1.3. Les attermolements internationaux	11
2. Les perceptions des jeunes sur les évènements au Burundi	13
2.1. Une crise citoyenne	13
2.2. Une polarisation extrême	17
2.2.1. La question des manifestations	18
2.2.2. Le rapport risque/bénéfice de la mobilisation contre le troisième mandat	22
2.2.3. Des médias clivants.....	24
2.3. La question ethnique sous-jacente, conséquence d'un passé mal traité.....	25
2.4. Les solutions de sortie de crise ?	28
2.5. Faire la guerre pour un accord de paix ?	31
2.5.1. Le glissement vers la militarisation du conflit.....	31
2.5.2. Quelles leçons retenir ?	33
2.5.3. Un cri d'alarme face à l'enlèvement.....	35
3. Pistes de solutions	38
La crise politique actuelle.....	38
Démocratisation et citoyenneté	38
L'Héritage de violence	39
Ressources	40

Introduction

Depuis le 27 avril 2015 le Burundi est entré dans un conflit à caractère politique de forme nouvelle pour la région. Suite à l'annonce de la candidature du Président Pierre Nkurunziza, des organisations de la société civile et partis politiques d'opposition ont appelé à des manifestations contre ce qu'ils estiment être un viol de la Constitution burundaise et de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Burundi signé à Arusha en 2000. Ces manifestations qui se voulaient dans un premier temps pacifiques se sont heurtées à une forte répression policière. Depuis, la situation s'enlise inexorablement laissant craindre une escalade de la violence jusqu'à une confrontation armée.

Mais contrairement aux conflits qui ont secoué la région des Grands Lacs ces dernières années, nous assistons à une nouvelle forme de contestation qui se cristallise sur le principe de défense des acquis démocratiques. Le fait ethnique est relégué à la marge et la contestation semble beaucoup plus politique.

Dans cette crise les jeunes ont joué un rôle majeur. Les jeunes des quartiers de la capitale sont les principaux protagonistes de cette crise : ils sont ceux qui se mobilisent, mais aussi ceux qui répriment.

La nouvelle forme de cette crise pousse à devoir penser en dehors de la boîte habituelle de résolution de conflit. Surtout, elle pousse à s'aventurer vers de nouveaux champs de recherche que ceux habituellement analysés. Comprendre les liens entre la crise actuelle et les conflits enracinés et structurels du pays apparaît alors comme une nécessité afin de comprendre les nouvelles tendances qui peuvent émerger d'une telle mobilisation. Confronter les jeunes en tant qu'acteurs de conflit, mais aussi acteurs de changement, peut permettre de créer une nouvelle base de réflexion pour des scénarios de sortie de crise.

C'est dans ce contexte qu'Impunity Watch (IW) a fait une recherche en juin 2015 au Burundi, mais aussi dans les pays voisins pour comprendre les perceptions des jeunes Burundais, Congolais et Rwandais sur cette crise. Le document que nous présentons ici montre les perceptions des jeunes Burundais sur la crise qui se déroule en ce moment, alors qu'une autre publication présentera les vues de jeunes de la région sur le Burundi.

Il a pu voir le jour grâce à une coordination d'actions d'organisations non gouvernementales nationales et internationales œuvrant pour la construction de la paix au Burundi, au Rwanda et en République Démocratique du Congo. Ces organisations sont réunies au sein d'un consortium de dix partenaires au sein du Programme Paix Au-Delà des Frontières. Ce Programme qui vise la transformation des conflits a l'objectif d'analyser et de traiter les facteurs moteurs clés des conflits dans la Région des Grands Lacs. Ce programme qui vise une action à long terme sur ces facteurs se doit aussi d'être réactif lorsque des situations conflictuelles émergent.

Méthodologie

Grâce à la mobilisation des différents partenaires, IW a pu rencontrer des jeunes Burundais provenant des provinces de Bujumbura, Bujumbura-Mairie (Kamenge, Buterere, Musaga, Kanyosha, Nyakabiga), Cibitoke et Bubanza. L'objectif de ces rencontres était de comprendre la perception de ces acteurs principaux de la crise en cours au Burundi. Bien évidemment, les événements s'enchaînant rapidement, il a fallu faire preuve d'adaptation.

La recherche a pris la forme d'entretiens individuels semi-structurés qualitatifs en profondeur. Nous avons parlé avec 12 jeunes de Bujumbura Mairie, 5 de Bujumbura Rural, 5 de Bubanza et 5 de Cibitoke. Pendant les focus groups nous avons rencontré 12 jeunes au Rwanda et 18 en RDC. Les personnes ont été sélectionnées par nos partenaires en utilisant une méthode d'échantillonnage non probabiliste selon des critères donnés par nos chercheurs.

Au-delà des risques de sécurité pour les personnes interviewées et l'équipe de recherche, la méthodologie est soumise à certaines imperfections. Bien entendu l'échantillon ne permet pas de faire des généralisations absolues dans l'analyse. Aussi, la période de polarisation crée le risque de recevoir des discours formatés de la part des participants. Nous avons essayé de minimiser ces effets pendant les entretiens en posant des questions de clarification et nous avons tenu compte de ces risques au cours de l'analyse.

1. Contexte

1.1. Des scrutins contestés

Des élections législatives et communales controversées se sont tenues au Burundi le 29 juin 2015. Elles marquent la première étape d'un processus électoral qui a plongé le pays dans une crise politique suite à la détermination du Président actuel, Pierre Nkurunziza, de briguer un 3^{ème} mandat. Cette candidature cristallise le conflit autour de l'interprétation de la Constitution et de l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation dont elle émane, et qui a mis fin à la guerre civile burundaise. Pour rappel, dès le début de l'éclatement de la crise, « *aussi bien les Etats Unis que le Royaume Uni avaient affirmé que la nomination de Pierre Nkurunziza représentait une violation de la limite du nombre de mandats ancrée dans l'Accord d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation de 2000. Il est significatif que le Président Sud-Africain, Jacob Zuma, sous la facilitation duquel a été signé l'Accord d'Arusha, a déclaré de manière franche que « ce doit être le pays qui est mis en première place. Je ne pense pas qu'une technicité constitutionnelle devrait en fait sacrifier le pays vers un retour à la guerre ». De plus, le 7 mai 2015, la Présidente de l'Union Africaine, Nkosazana Dlamini Zuma, a affirmé dans une interview qu' « en dehors de celle de la Cour Constitutionnelle burundaise, toute autre interprétation que nous recevons est qu['] [...] il ne devrait pas y avoir de 3ème mandat.» »¹*

La Mission d'Observation Electorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) a qualifié les élections du 29 juin qui se sont déroulées dans « *un climat de peur et d'intimidations généralisées dans certaines parties du pays* » comme « *ni crédibles, ni libres*² ». Si des incidents majeurs n'ont pas été à déplorer le jour des élections, des explosions et tirs réguliers étaient devenus quotidiens dans la capitale les jours précédents.

A Bujumbura, des jeunes non-formés ont été recrutés sur place en l'absence des responsables des bureaux de vote, des individus sans carte d'identité ou carte d'électeur ont été autorisés à déposer leur vote³. L'opposition politique et la société civile qualifient les résultats de fantaisistes et préfabriqués⁴, alors que la Belgique et les Pays-Bas avaient déjà fait part du fait qu'ils ne les reconnaîtraient pas. Si la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) admet que la participation a été beaucoup moins forte à Bujumbura – noyau de la contestation –, le taux de participation s'est finalement élevé à 74,32% pour les élections législatives⁵. Sur fond de boycott des élections par tous les partis d'opposition, rejoints par la société civile à travers la campagne « *Halte au Troisième Mandat* », le gouvernement s'est félicité de la participation massive de la population. Si la victoire du parti présidentiel était inévitable, le taux de participation qui a été brandi, et la décision de la CENI de comptabiliser les voix obtenues par les partis d'opposition n'ayant pas participé au scrutin, n'ont visé qu'à tenter de donner crédibilité aux résultats.

¹ Impunity Watch, Note d'Analyse, *Escalade des violences au Burundi pendant que les manifestations continuent*, Utrecht, Les Pays Bas, 12 mai 2015.

² MENUB, *Déclaration Préliminaire de la MENUB sur les élections législatives et communales du 29 juin 2015*, Bujumbura, Burundi.

³ Voir IWACU, *Elections Communales et législatives*, 29 juin 2015.

⁴ Pour illustration, voir l'interview d'Agathon Rwaswa sur la chaîne YouTube de la Télé Renaissance.

⁵ CENI, *Résultats provisoires de l'élection des députés au niveau national*, 8 juillet 2015.

Faisant fi de l'avalanche d'appels de la Communauté Est Africaine (CEA)⁶, de l'Union Africaine (UA)⁷, du Secrétaire Général des Nations Unies⁸, ainsi que des Etats Unis, l'Union Européenne⁹ et d'autres donateurs ayant demandé un report du scrutin et sa fixation par consensus, le gouvernement avait épinglé les dates de façon unilatérale. Le gouvernement argumentait que l'opposition refusait d'aller aux élections car elle avait mal planifié la campagne électorale et n'était pas en mesure de l'emporter. Elle aurait ainsi cherché à détruire les institutions démocratiques et à établir un gouvernement de transition, alors que le gouvernement voulait éviter à tout prix un vide institutionnel, voire un coup d'Etat constitutionnel. La CENI même avait pourtant déjà été sérieusement compromise, d'autant plus suite à la fuite de 2 de ses 5 membres¹⁰, l'adoption d'un décret présidentiel réduisant la majorité requise pour ses prises de décisions, et la nomination irrégulière de ses nouveaux membres par l'Assemblée Nationale. Dans ce contexte d'insécurité où les partis d'opposition n'avaient pu faire campagne et en l'absence notamment d'une couverture médiatique indépendante, l'Union Européenne avait définitivement retiré sa mission d'observation électorale¹¹ et l'Union Africaine n'a pas envoyé d'observateurs du fait de l'absence des conditions requises pour la tenue d'élections libres, transparentes et crédibles. L'Eglise catholique avait déjà auparavant retiré ses membres de la CENI et ses démembrements¹². Peu de mandataires politiques étaient également présents comme observateurs à travers le pays. Les bailleurs de fonds des élections, la Belgique, les Pays Bas, la Suisse, l'Union Européenne et les Etats Unis avaient déjà au préalable retiré leur soutien financier au processus. Dans sa détermination d'organiser les élections coûte que coûte, le gouvernement avait dès lors lancé un appel aux contributions à la population¹³ et avait procédé à une réallocation du budget de l'Etat, contraire à la Constitution, pour assurer son financement. Des programmes des Ministères de l'Agriculture, de l'Education, de la Santé et de l'Energie notamment ont été l'objet de coupes, accompagnés par un accroissement de l'endettement intérieur¹⁴. La Présidence argumentait qu'un déficit budgétaire était préférable au vide institutionnel¹⁵.

La célébration du 53^{ème} anniversaire de l'indépendance du Burundi, lors de laquelle le Président a demandé le respect de l'indépendance du pays par la communauté internationale, et a fait référence à une éventuelle reconsidération de la participation des troupes burundaises dans les opérations de maintien de la paix sur le continent, est allée de paire avec davantage de violences, particulièrement virulentes dans le quartier Cibitoke à Bujumbura, où elles ont fait sept morts¹⁶.

Dans ce contexte, le 21 juillet 2015 s'est déroulé le scrutin présidentiel qualifié de forcing électoral par l'opposition et la société civile. Les résultats officiels, toujours attendus au moment de la

⁶ Voir RFI, *Burundi: l'EAC demande le report des élections*, 31 mai 2015 et Le Monde, *Les dirigeants est-africains demandent un report des élections au Burundi*, 6 juillet 2015.

⁷ Voir Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, Communiqué PSC/PR/COMM.(DXXIII) du 9 juillet 2015.

⁸ Voir IWACU, Abbas Mbazumutima, *ONU: Ban Ki-moon appelle au report des élections au Burundi*, 26 juin 2015.

⁹ Voir Jeune Afrique, *Burundi: l'Union européenne et les États-Unis demandent un report des élections*, 11 mai 2015.

¹⁰ Après un weekend de rumeurs, le lundi 1^{er} juin 2015, deux des cinq membres officialisent leur démission. Voir à ce titre AFP, *Burundi: un second commissaire de la Ceni en fuite*, 1 juin 2015.

¹¹ Voir RFI, *Elections au Burundi: l'Union européenne jette l'éponge*, 29 mai 2015.

¹² Voir RFI, *Au Burundi, l'Eglise catholique se retire du processus électoral*, 28 mai 2015.

¹³ Voir Deutsche Welle, *Le Burundi lance un appel à contribution*, 26 mai 2015.

¹⁴ Voir RFI, *Burundi: le président signe un décret sur le financement des élections*, 26 mai 2015.

¹⁵ Voir IWACU, Elise Ngabire, *La Cour constitutionnelle a été caractérisée par la « lâcheté »*, 5 juin 2015.

¹⁶ Voir France 24, *Burundi: combats sanglants dans un quartier de Bujumbura entre un groupe armé et la police*, 27 juin 2015.

rédaction du document¹⁷, ne font aucun doute et Pierre Nkurunziza sera reconduit à la tête de l'Etat. Les organisations de la société civile engagées dans la campagne *Halte au Troisième Mandat* ont annoncé qu'elles ne reconnaîtront plus l'autorité du Président Nkurunziza après le 26 août 2015¹⁸, « *date de la fin de son deuxième mandat constitutionnel* »¹⁹. Le soir du 21 juillet 2015 sur France 24, Gervais Rufyikiri, 2^{ème} Vice-Président du Burundi, a exprimé sensiblement la même chose.

1.2. L'accélération des évènements

Les causes de cette crise politique dépassent la question du troisième mandat du Président de la République et trouvent déjà leur origine dans les élections contestées de 2010, marquées notamment par des exécutions extrajudiciaires²⁰ et des violences de basse intensité restées impunies.

D'un point de vue économique, le pays est 180^{ème} sur 187 en termes d'Indice de Développement Humain²¹. Les défis socio-économiques, les conflits fonciers et le niveau de corruption élevé nourrissent le manque d'opportunités et les frustrations d'importantes franges de la population, en particulier les jeunes et les populations urbaines. Celles-ci se sont cristallisées autour de la nomination du Président Pierre Nkurunziza par le Congrès du CNDD-FDD le 25 avril 2015 comme candidat présidentiel. En dépit du rejet par le Parlement en 2014 d'une révision de la Constitution cherchant à enlever la limitation du nombre de mandats présidentiels²², cette nomination, considérée par de nombreux acteurs nationaux et internationaux comme *en violation de la Constitution et de l'Accord d'Arusha*, a finalement eu lieu. La Cour Constitutionnelle, dont le Vice-Président en fuite a dénoncé les pressions du pouvoir, a avalisé la candidature en argumentant que le 1^{er} mandat du Président ne comptait pas puisqu'il avait été élu au suffrage universel indirect²³.

Pour rappel, l'Accord d'Arusha stipule à l'article 7.3 que « [le Président] de la République est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels ». La Constitution, elle, est moins claire, puisque précisant dans son article 302 qu'« à titre exceptionnel, le premier Président de la République de la période post-transition est élu par l'Assemblée Nationale et le Sénat élus réunis en Congrès, à la majorité des deux tiers des membres » tout en stipulant dans son article 96 que « le Président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans

¹⁷ Voir les résultats partiels disponibles sur le site de la Radio Isanganiro, www.isanganiro.org.

¹⁸ Voir Pacifique Nininahazwe, https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1464110007240774&id=100009253659534.

¹⁹ Ibidem, Elise Ngabire, Op. Cit.

²⁰ En octobre 2012, l'ONU a dénoncé près de 80 exécutions sommaires en 2011 et 2012, en majorité des membres des Forces Nationales de Libération (FNL). Voir à ce sujet Jeune Afrique, *Burundi : l'ONU dénonce des exécutions extrajudiciaires, le déni du pouvoir irrite la communauté internationale*, 2 octobre 2012.

²¹ Classement IDH 2014, PNUD. Dans sa fiche de présentation du pays, le Ministère des Affaires Etrangères Français présente la situation économique du pays ainsi : *Le Burundi est l'un des pays les plus pauvres au monde (80ème position sur 187 pays au classement de l'indice de développement humain de 2013 du PNUD ; PIB/hab. de 255 USD ; plus des deux tiers de sa population vit sous le seuil de pauvreté. Enclavé, le pays a connu une croissance moyenne de +2,8% sur la décennie écoulée, inférieure à la croissance de la population (+3% par an, pour 8 millions d'habitants), et plus faible que celles des autres pays de la Communauté d'Afrique de l'Est. Voir Ministère Français des Affaires Etrangères, Présentation du Burundi, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/burundi/presentation-du-burundi/>.*

²² Voir IWACU, *La nouvelle Constitution cale à Kigobe, le Cndd-Fdd appelle à un référendum*, 22 mars 2014.

²³ Le 5 mai 2015, Sylvère Nimpagaritse, Vice-Président de la Cour Constitutionnelle a fui le Burundi pour se rendre au Rwanda. Il déclare avoir été victime de pressions et de menaces alors que ladite Cour était en train de statuer sur la légalité constitutionnelle de la candidature de Pierre Nkurunziza. Cette fuite a lieu quelques jours avant les conclusions des membres de la Cour dont l'arrêt ne portera pas la signature de Sylvère Nimpagaritse. Voir à ce sujet RFI, *Burundi: le vice-président de la Cour constitutionnelle en fuite*, 5 mai 2015.

renouvelable une fois ». Le pouvoir s'est engouffré dans cette brèche : le premier mandat étant au suffrage indirect, il peut se représenter car en quelque sorte le premier mandat n'était pas un « vrai » mandat.

Dans le cadre de la campagne *Halte au Troisième Mandat*, à partir du 27 avril 2015, des manifestations ont secoué la capitale Bujumbura et dans une moindre mesure des communes et villes de l'intérieur du pays pour revendiquer le respect de la Constitution et de l'Accord d'Arusha. Les forces de l'ordre, en particulier la police, ont usé de la force de façon excessive pour réprimer les rassemblements et ont tiré à balles réelles sur les jeunes manifestants pacifiques²⁴. Le bilan s'établit actuellement à près de 100 morts, dont certains policiers et militaires. Mille personnes ont été emprisonnées : elles sont accusées d'avoir participé dans les manifestations, d'avoir incité au boycott des élections ou ont été kidnappées à l'intérieur du pays et sont détenues de façon inhumaine, voire torturées par le Service National des Renseignements.

Le coup d'Etat déjoué du 13 mai 2015 a par ailleurs révélé des divisions au sein de la Force de Défense Nationale (FDN) - socle de l'Accord d'Arusha par l'intégration considérée comme réussie des forces rebelles avec les ex-Forces Armées Burundaises (ancienne armée Tutsi) - et n'a fait qu'accroître la répression. Le gouvernement brandit la menace d'Al Shabaab et traite les manifestants d'insurgés et de putschistes. Certains actes de violence ont aussi été observés du côté des manifestants, à travers l'incendie de moyens de transport, la destruction de permanences du CNDD-FDD et l'assassinat de jeunes Imbonerakure. Sous le poids de la répression, les manifestations se sont graduellement éteintes, et ont été remplacées par des formes de contestations alternatives telles que l'usage de sifflets et un appel au boycott économique.

Suite à l'interdiction des radios d'émettre à l'intérieur du pays et de la fermeture de la Radio Publique Africaine – radio la plus populaire - toutes les radios, sauf la radio d'Etat et les radios confessionnelles, ont été incendiées ou détruites lors de la tentative de coup d'Etat. Si la réouverture de la Maison de la Presse a été autorisée, l'accès à son studio d'enregistrement demeure interdit à tous les journalistes, sauf ceux de Rema FM - proche du pouvoir - sous prétexte que des investigations judiciaires sont en cours sur leur complicité éventuelle dans la tentative de coup d'Etat. La population, en particulier de l'intérieur du pays, reste donc privée de toute information indépendante et pluraliste. Ainsi les rumeurs font rage. Alors qu'une cinquantaine de journalistes ont dû fuir le pays, ceux qui tentent de continuer à exercer leur métier tant bien que mal sont brutalisés et sujets à des harcèlements et des menaces. Des journalistes étrangers ont également fait l'objet de menaces directes et quelques accréditations ont été retirées.

Le parti CNDD-FDD est lui-même fracturé. Des hauts cadres et proches du pouvoir dont le Président de l'Assemblée Nationale, le 2^{ème} Vice-Président de la République, le porte-parole du Président, le porte-parole du CNDD-FDD, l'ancien Président du parti et l'Ombudsman ont affiché leur opposition²⁵ en évoquant notamment un forcing électoral insensé et un dérapage vers un régime dictatorial. Ils disent avoir été menacés et contraints à la clandestinité et l'exil²⁶.

²⁴ Voir Impunity Watch, Communiqué de Presse, *Impunity Watch est extrêmement inquiète des violences actuellement commises contre les manifestants, journalistes et défenseurs des droits de l'Homme au Burundi*, Utrecht, Pays-Bas, 28 avril 2015 et Op.cit. 12 mai 2015.

²⁵ Cette opposition s'est exprimée publiquement dès le mois de mars 2015 avec la parution d'un document de ceux que l'on appellera « les frondeurs », demandant au Président Nkurunziza de ne pas briguer un troisième mandat. Voir IWACU, Edouard Madirisha, *De grosses pointures du Cndd-Fdd disent non à un 3ème mandat de Pierre Nkurunziza*, 23 mars 2015.

²⁶ France 24, *Un des vice-présidents burundais fuit le pays et appelle Nkurunziza à jeter l'éponge*, 26 juin 2015.

Le Président Nkurunziza jouit cependant encore d'une popularité à l'intérieur du pays. Des mesures telles que la gratuité de l'enseignement primaire et de l'accouchement y ont été positivement accueillies. Alors que la société civile a été le fer de lance de la contestation, l'opposition politique quant à elle est plutôt faible et divisée, notamment du fait des efforts de fragmentation par le Ministère de l'Intérieur et des luttes internes²⁷. La répression à son encontre est sévère et la plupart de ses chefs de file ont dû partir vivre dans la clandestinité ou en exil. Zedi Feruzi, leader du parti d'opposition UPD-Zigamibanga, a été assassiné le 23 mai 2015²⁸, alors qu'une tentative d'assassinat de l'épouse du candidat présidentiel, Agathon Rwasa²⁹, avait également eu lieu. Des arrestations et des attaques et assassinats de leaders locaux s'intensifient actuellement. De par le manque d'unité et de stratégie politique véritable, il a été jugé peu probable que l'opposition puisse gagner les élections, mais elle aurait été en mesure de former une minorité de blocage, ce qui favoriserait le dialogue démocratique.

Cette situation politico-sécuritaire a causé un départ massif de la population depuis avril 2015. Principalement la Tanzanie et le Rwanda, mais aussi la RDC, l'Ouganda et la Zambie comptabilisent actuellement de façon conjointe 175.562 réfugiés³⁰. Si le gouvernement argumente qu'ils sont partis à cause de rumeurs propagées par les médias et considère que le nombre de ceux qui reviennent est satisfaisant, les réfugiés affirment avoir fui du fait de la peur d'un retour à la guerre et d'intimidations par les Imbonerakure.

Le 15 juillet 2015, Pacifique Nininahazwe annonçait sur sa page Facebook³¹ la création d'un « *Conseil National pour le Respect de l'Accord d'Arusha et de l'Etat de Droit au Burundi* », soutenu par une grande partie de l'opposition (à l'exception notable d'Agathon Rwasa). Alexis Sinduhije, président du Mouvement pour la Solidarité et la Démocratie (MSD) expliquait les contours de l'action de ce Conseil sur la chaîne France 24 le 16 juillet 2015³². Cette initiative est également soutenue par le Général Niyombare, leader de la tentative de putsch du 13 mai 2015. Ce Conseil se réunit le 30 juillet à Addis-Abbeba pour formaliser l'initiative. Doit-on voir dans cette initiative les jalons pour une représentation politique d'un éventuel mouvement armé ? Seuls les événements pourront permettre de comprendre l'impact de ce Conseil.

Par ailleurs, le 10 juillet 2015, un groupe d'hommes armés a mené une attaque dans la province de Kayanza dans le Nord du pays, dans les communes de Kabarore et Rwegura³³. Ce groupe s'est heurté à l'armée nationale et des combats, qui se sont par la suite déplacés à l'intérieur de la forêt de la Kibira, se sont poursuivis pendant plusieurs jours, jusque dans la province de Cibitoke. Finalement, le 13 juillet 2015, le Colonel Gaspard Baratuza, porte-parole des Forces de Défense Nationale, a tenu une conférence de presse dans la commune de Ndora en province de Cibitoke. Il y a expliqué les détails de l'attaque et a présenté à la presse un bilan de « *31 rebelles tués, 180 capturés et un important arsenal*

²⁷ Ces dernières années, le phénomène de *Nyakurisation* des partis politique a été maintes fois dénoncé par l'opposition politique. Provenant du terme *nyakuri* qui veut dire véritable, ce phénomène est un processus de scission interne aux partis, souvent téléguidé de près ou de loin par le pouvoir en place.

²⁸ IWACU, *Zedi Feruzi, le président du parti UPD Zigamibanga et son garde tués ce soir à Ngagara*, 23 mai 2015.

²⁹ Igihe, *Rwasa Agathon : "Les assassins de mon épouse étaient protégés"*, 16 mars 2015.

³⁰ Voir UNHCR, <http://data.unhcr.org/burundi/regional.php>.

³¹ https://www.facebook.com/permalink.php?story_fbid=1461521600832948&id=100009253659534

³² France 24, *Burundi : un Conseil national de transition pour "faire partir Nkurunziza"*, 16 juillet 2015.

³³ Voir Isanganiro, *Attaque armée à Kayanza*, 10 juillet 2015 et IWACU, Abbas Mbazumutima, *Kayanza : des tirs à l'arme lourde se font entendre à la lisière de la Kibira*, 10 juillet 2015.

militaire saisi côté rebelles »³⁴. Ces assaillants seraient venus du Rwanda et auraient été entraînés sur place. Une grande partie de ceux-ci semblent avoir subi un entraînement succinct, ce qui explique en grande partie la débandade rapide de ce groupe. Cette tentative d'incursion est l'incarnation de la situation tendue du moment, même si l'on ne connaît pas exactement les détails de l'opération, ni la chaîne de commandement, ni si c'est le seul groupe prêt à une option militaire contre l'Etat Burundais.

Les jours précédant et suivant les élections législatives, communales puis présidentielles, ont été particulièrement tendus. Les violences se sont intensifiées, des tirs à armes légères et lourdes se sont fait entendre toutes les nuits et des grenades ont explosé au centre-ville en pleine journée. Les autorités pointent du doigt les « insurgés » et considèrent qu'ils cherchent à perturber le processus démocratique, alors que les manifestants accusent les autorités, qui les orchestreraient pour justifier des arrestations.

1.3. Les attermoissements internationaux

La communauté internationale à travers la CEA, l'UA, l'ONU et la CIRGL a tenté d'offrir sa médiation pour une sortie de la crise burundaise. Les positions quant à la candidature de Pierre Nkurunziza sont toutefois demeurées non-négociables pour le gouvernement et l'opposition et la question du contenu de ce dialogue s'est posée. Il était perçu comme portant sur les conséquences de la répression plutôt que sur le problème de fond. Parmi les pays de la région, en particulier le Rwanda et la Tanzanie se sont exprimés contre ce 3^{ème} mandat, ainsi que la Présidente de la Commission de l'Union Africaine, les Etats Unis, la Belgique, les Pays-Bas et le Royaume-Uni, tout comme l'Eglise Catholique. L'UA a finalement indirectement demandé que la question soit discutée lors de la reprise du dialogue, mais celui-ci a échoué. Alors que l'opposition et la société civile qualifient le comportement du gouvernement de mauvaise foi, le gouvernement accuse l'opposition de vouloir établir un gouvernement de transition, à défaut de pouvoir emporter les élections.

Une certaine confusion s'est installée entre les positions de la CEA et de l'UA, la première semblant vouloir donner priorité à la tenue des élections, alors que la 2^{ème} considérait que les conditions dans le pays devaient d'abord s'améliorer. Une position publique claire contre la candidature de Pierre Nkurunziza n'a pas vu le jour. Un nouveau sommet de la CEA s'est tenu le 6 juillet sans avoir tranché la question du troisième mandat laissant apparaître une caution de fait de la candidature. Le sommet a finalement mandaté le Président Yoweri Museveni comme médiateur de la crise politique. Arrivé le 14 juillet 2015 à Bujumbura, il a lancé le début des travaux de discussion entre opposition, société civile et gouvernement. Il a ensuite donné le relais à son Ministre de la Défense, Crispus Kiyonga. La médiation a été interrompue le 19 juillet sans réelle avancée significative.

Les partenaires techniques et financiers du Burundi revoient également leur soutien au gouvernement. L'Allemagne a arrêté sa coopération directe au développement avec le gouvernement³⁵ et a suspendu les nouvelles négociations planifiées pour 2015. La Belgique³⁶ et les Pays-Bas³⁷ ont suspendu leur soutien à la police et en feront de même pour toute l'assistance bilatérale directe au gouvernement en cas d'investiture du Président Nkurunziza. Le gouvernement s'expose également à

³⁴ Publications de Presse Burundaise, *Le Rwanda abriterait trois camps d'entraînement*, 15 juillet 2015.

³⁵ Anadolu Agency, *L'Allemagne suspend sa coopération avec le Burundi*, 11 juin 2015.

³⁶ L'Echo, *La Belgique suspend son aide au Burundi*, 11 mai 2015.

³⁷ Ambassade des Pays Bas à Bujumbura, *Les Pays-Bas ont partiellement suspendu l'aide au Burundi*, 18 mai 2015.

un arrêt de l'assistance de l'Union Européenne, en accord avec la procédure pouvant être enclenchée par l'Article 96 de l'Accord de Cotonou³⁸. En termes de sanctions, les Etats Unis ont imposé des interdictions de visas à l'encontre de personnes violant les droits de l'homme ou obstruant l'obtention d'une solution politique³⁹. L'Union Européenne a initié un travail préparatoire à cet égard, et l'UA a fait état de sa détermination.

La Procureur de la Cour Pénale Internationale a par ailleurs affirmé sa juridiction au Burundi et noté que l'ouverture d'un Examen Préliminaire est possible si la violence persiste⁴⁰. Certains Députés du Parlement Européen, entres autres, ont déjà lancé un appel à cet égard. Des partis d'opposition au Burundi et la société civile à travers la Campagne *Halte au Troisième Mandat* ont également appelé au déploiement d'une force d'interposition militaire par la communauté internationale pour démanteler les Imbonerakure⁴¹. Le Conseil de Paix et de Sécurité de l'UA a demandé à cet égard que soit développé un plan de contingence en consultation avec la Force Africaine d'Intervention Rapide, qui n'est pourtant pas encore opérationnelle.

³⁸ Voir la dernière, Union Européenne, *Déclaration de la Haute Représentante Federica Mogherini au nom de l'Union européenne suite à l'élection présidentielle au Burundi*, 23 juillet 2015.

³⁹ Voir BBC, *Burundi : entre inquiétudes et espoir*, 21 juillet 2015.

⁴⁰ Cour Pénale Internationale, *Déclaration du Procureur de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, au sujet des récentes violences préélectorales au Burundi*, CPI, communiqué de presse, 8 mai 2015.

⁴¹ Cet appel a été formulé à de nombreuses reprises jusqu'à la dernière prise de position de la société civile, adressée au Conseil de Sécurité des Nations Unies, le 21 juillet 2015.

2. Les perceptions des jeunes sur les évènements au Burundi

Le contexte spécifique de cette crise en mutation mérite une certaine longueur. Lorsque les évènements s'enchaînent et provoquent une accélération de l'Histoire, il est difficile de résumer une situation complexe. Pour autant, l'objectif principal de ce document est de pouvoir comprendre la perception des jeunes, acteurs volontaires ou involontaires de la situation actuelle.

Malgré ce contexte tendu, nous avons pu rencontrer des jeunes de différents milieux sociaux, différentes opinions politiques et de différentes origines, qu'elles soient ethniques ou régionales. Ces jeunes, quelque soit leur opinion sur la situation, ont participé sincèrement à nos échanges et ont même montré un certain enthousiasme.

Si IW a analysé les données récoltées, nous avons présenté en italiques ce qui provient directement des jeunes rencontrés. Par souci de sécurité dans un contexte tendu, nous avons garanti l'anonymat des répondants, si bien que nous avons volontairement fait en sorte de rendre impossible l'identification des paroles récoltées. Les opinions rapportées dans ce document ne sont pas nécessairement celles d'IW ni des organisations qui nous ont aidé à la récolte des données.

2.1. Une crise citoyenne

A la lecture des éléments mis en avant par les personnes interviewées pour expliquer la crise actuelle au Burundi, il est frappant de constater que ce qui revient souvent sont les textes structurant de la jeune démocratie burundaise : la Constitution nationale de 2005 et l'Accord pour la Paix et Réconciliation au Burundi signé à Arusha en 2000. Les arguments pour légitimer ou contester la candidature du Président Pierre Nkurunziza se basent tous sur la lecture de ces textes. Les articles conflictuels de la Constitution burundaise sont souvent connus par cœur par ces jeunes. Certains ont même expliqué qu'*après avoir débattu entre amis*, ils sont allés chercher eux-mêmes les articles afin de *les lire, de les comprendre* et de finalement *se faire un avis précis sur la question*.

A l'écoute de ces jeunes qui se sont succédés devant nous, on a pu avoir l'impression que les anti-troisième mandat font plus allusion (presque exclusivement) *aux Accords d'Arusha* arguant du fait que *s'il y a la 'paix' et si le Président Nkurunziza/CNDD-FDD est au pouvoir, c'est grâce à ces accords*. Les pro-troisième mandat de leur côté font plus allusion (presque exclusivement) à *la Constitution*, disant que *c'est elle qui régit le pays en tant que loi suprême*. Cette constatation laisse apparaître une sorte d'opposition entre légitimité et légalité sur la question du troisième mandat.

Sans trancher le fondement du désaccord, il est surprenant de rencontrer des jeunes, pas nécessairement étudiants, qui ont la curiosité de consulter les textes régissant leur pays pour se faire une idée précise à l'aube d'un conflit. Avec un taux d'alphabétisation de 67.2% en 2010 pour les Burundais âgés de plus de 15 ans, on pourrait penser l'accessibilité de ces textes comme difficile et surtout secondaire quant à leurs priorités. Même dans des démocraties apaisées, la connaissance par les jeunes citoyens de leur Constitution n'est pas évidente. Cela tend donc à prouver la forte politisation et conscientisation de cette jeunesse aidées également par les différents débats radiophoniques sur la question qui agitent les derniers mois.

Mais pour comprendre l'importance de cette observation il faut jeter un rapide regard sur l'Histoire récente du Burundi. Jusque récemment, la mobilisation politique au Burundi s'est faite autour de l'ethnie. Par exemple, le principal parti d'opposition n'est devenu FNL qu'à sa sortie du maquis en 2008, alors que jusque-là il s'appelait la Force Nationale de Libération-Parti pour la Libération du Peuple Hutu (FNL-PALIPEHUTU). Les conflits et crimes commis en 1965, 1972, 1988, ou durant les évènements qui ont suivi le renversement et l'assassinat du Président Melchior Ndadaye en 1993 étaient tous basés sur la polarisation ethnique. Les régimes militaires de l'UPRONA avaient « institutionnalisé » les discriminations ethniques. Plusieurs chercheurs écrivaient justement à propos des conflits passés pour le Burundi que la construction de la citoyenneté était un échec, dans le sens où l'identité ethnique prenait le pas sur l'identité nationale et le sentiment d'appartenir à un corps politique commun⁴². A ce sujet, Elias Sentemba notait en 2012 qu' « *aussi longtemps que quelqu'un peut mourir parce que simplement appartenant à telle ou de telle autre composante ethnique, la citoyenneté se vide vite de son sens. C'est dans cette optique que même lorsque les régimes Bagaza et Buyoya ont tenu un discours unitariste, le vers était déjà dans le fruit puisqu'après tout les Hutu et les Tutsi ne conservaient pas moins, au moins tout bas, la lecture ethno-politique du monde. Sinon le Palipehutu par exemple n'aurait pas pu mobiliser la composante Hutu des années 80 à nos jours sur ce levier.* »⁴³.

L'Accord d'Arusha avait d'ailleurs bien identifié ce problème. La mise en place de quotas ethniques à tous les niveaux de l'Etat, des corps de Défense et de Sécurité aux institutions élues en passant par la composition du gouvernement, a permis de partager le pouvoir en évitant l'écueil de la domination d'un groupe sur l'autre. L'exercice du pouvoir du CNDD-FDD qui a intégré des élites Tutsi dans son organisation et les chaînes de responsabilités de l'Etat, mais plus encore du fait de son leadership Hutu, a permis de déplacer la lutte politique sur le champ politique et non plus ethnique. Ainsi, les principes fondamentaux de l'Accord d'Arusha, entérinés par la Constitution Nationale de 2005, ont permis une évolution de la conception de la citoyenneté, surtout auprès d'une jeunesse qui a grandi avec l'esprit de cet accord. Cette incorporation des acquis de cet Accord est à noter, d'autant plus qu'à sa signature, il était loin de faire l'unanimité⁴⁴. 15 ans plus tard il a été sacralisé.

Ainsi, force est de constater que d'un côté comme de l'autre, les répondants mettent en avant le principe de *patriotisme* ou de *défense des institutions démocratiques* pour expliquer leur positionnement en rapport avec la crise actuelle.

Les pro-troisième mandat semblent vouloir défendre *le principe de pouvoir du peuple*. Ils expliquent *la genèse de la crise par la manipulation des jeunes de la capitale par des opposants au CNDD-FDD, qui ne chercheraient que la mise en place d'un gouvernement de transition car qu'ils ne pourraient pas obtenir d'élus par la voie des urnes*. Ainsi pour eux, *ces manifestations ne sont qu'un moyen pour contourner l'exercice de la démocratie sous des prétextes fallacieux*. Les outils institutionnels, comme *la Cour Constitutionnelle qui a validé la candidature de Pierre Nkurunziza*, sont aussi mis en avant pour justifier *la nécessité des opposants d'arrêter leur contestation*. Ils estiment que *s'ils sont sûrs de leurs forces, ils n'ont qu'à aller devant le peuple*

⁴² Voir les travaux de Nicodème Bugwabari à ce sujet « *Enfermement et génocide en Afrique des Grands Lacs : Pistes pour un paradigme* », in PAARI, Vol.4, 2003-2004, pp.123-144. Voir aussi Julien Nimubona, *Analyse des représentations du pouvoir politique au Burundi*, Thèse de Doctorat, UPPA/CREPAO, 1998.

⁴³ Elias Sentemba, *Burundi: Un Processus de Négociation Entre le Gouvernement et le Palipehutu-Fnl dans l'Impasse.*, Journal of African Conflicts and Peace Studies, Volume 1, Issue 1, *Peace and Conflict Trends in Africa: The Great Lakes Region*, Article 5, 11-28-2012.

⁴⁴ A ce propos, lire (notamment), IWACU, Jean-François Bastin, *Arusha mon amour !*, IWACU, Edition spéciale, Des voix pour nous aider à rester debout, juin 2015.

et le laisser s'exprimer. S'ils ne le font pas, c'est bien qu'ils savent qu'ils n'ont rien à attendre d'autre qu'une défaite annoncée. Dans leurs esprits, c'est donc bien le principe de décision du peuple qui est remis en cause par l'opposition. Défendre l'organisation des élections, c'est défendre la démocratie, et défendre une candidature légitimée par les organes officiels de l'Etat, donc défendre un régime démocratique. Ces points de vue sont basés sur le discours véhiculé par le parti au pouvoir et semblent clairement avoir été incorporés par ces jeunes.

En face, les opposants au 3^{ème} mandat mettent aussi les principes démocratiques et constitutifs du Burundi d'aujourd'hui en avant pour expliquer leur mobilisation. Ayant fait une lecture et une analyse des textes à disposition, ils sont convaincus de l'illégalité de la candidature du Président Pierre Nkurunziza. Les mois qui ont précédé cette crise ont été marqués par une accélération et une radicalisation des positions de la société civile et des partis politiques d'opposition sur la question à travers les médias privés nationaux⁴⁵. Cette radicalisation a renforcé cette conviction chez les anti-troisième mandat. Durant cette période, Bujumbura a connu un contexte de tensions exacerbées par des frustrations politiques mais aussi économiques. Ce contexte a été renforcé par l'accroissement du fossé entre une population urbaine jeune, souvent éduquée mais aux horizons bouchés et un gouvernement ne répondant pas à leurs attentes, privilégiant une campagne besogneuse et dont les attentes politiques, voire économiques, sont souvent décalées de celles de leurs cousins de la ville.

Depuis leur naissance, société civile, médias et opposition ont fait de Bujumbura leur terrain de chasse, y trouvant une attention particulière dans cette ville en développement et foyer d'une opinion publique. Les élections de 2010 ont renforcé ce phénomène notamment par le fait que cette opposition, devenue depuis extra-parlementaire⁴⁶, s'est contrainte à une action cantonnée dans le champ de la réaction plus que de la proposition, secondée par la société civile qui a dû assumer un rôle d'opposant de fait, à travers des médias jugés comme garde-fous de la démocratie depuis leur création.

Les attaques incessantes aux libertés individuelles et collectives d'un gouvernement enclin à la dérive autoritaire depuis son arrivée au pouvoir en 2005 -et dont la victoire de 2010 n'a fait que renforcer ce sentiment-, ont radicalisé les positions, donnant du grain à moudre à la capitale volontiers frondeuse. Les événements malheureux des derniers mois, de l'incendie du marché central de Bujumbura⁴⁷, à l'assassinat des sœurs italiennes à Kamenge⁴⁸, en passant par les accusations d'entraînements militaires des jeunes affiliés au CNDD-FDD⁴⁹, n'ont fait qu'accentuer la crise de

⁴⁵ C'est le 26 janvier 2015 que des organisations de la société civile ont lancé la campagne « Halte au Troisième mandat ». Pour avoir une idée du contexte un peu plus d'un mois avant le début des manifestations, lire l'article d'Edouard Madirisha IWACU, Edouard Madirisha, *Le combat des manifs*, 10 mars 2015.

⁴⁶ Les résultats de l'élection communale de mai 2010 qui avait donné une large victoire au CNDD-FDD (62,17%) avaient été dénoncés et condamnés par l'ensemble de l'opposition politique. La plupart de ces partis avaient alors décidé de boycotter la suite du processus électoral, dont les élections législatives, ayant pour conséquence leur absence à l'Assemblée Nationale.

⁴⁷ Le marché central de Bujumbura a été ravagé par les flammes le 27 janvier 2013.

⁴⁸ Le dimanche 7 septembre 2014, 3 sœurs italiennes Xavériennes logeant à la paroisse Kamenge ont été sauvagement assassinées. Si un déséquilibré a été rapidement appréhendé et présenté comme le principal suspect de ce triple meurtre, cette thèse n'a pas convaincu une partie de l'opinion de la capitale. En janvier 2015, la Radio Publique Africaine a présenté le témoignage d'une personne qui avoue avoir fait partie d'une équipe d'assassins sous les ordres du Général Adolphe Nshimirimana. Ces révélations ont été le point de départ d'une crise politique et judiciaire durant laquelle Bob Rugurika, directeur de la RPA, a été emprisonné avant d'être libéré et accueilli en héros par Bujumbura.

⁴⁹ En avril 2014, des informations commencent à se faire pressantes sur la présence de jeunes burundais, appartenant au CNDD-FDD, subissant une formation militaire à Kiliba Ondes, dans le Sud Kivu en République Démocratique du Congo.

confiance entre le gouvernement burundais, ou ses institutions régaliennes (Justice, Police), et sa jeunesse urbaine. Cette montée des frustrations a préparé les esprits à la non-acceptation de cette goutte d'eau d'un vase bien trop remplie que fut la question de la candidature à un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza. Surtout, les perspectives bouchées d'un point de vue économique ont accentué les frustrations d'une jeunesse en mal d'avenir.

Dans ce contexte, la société civile n'a pas assumé totalement son rôle de garde-fou, se positionnant systématiquement contre le pouvoir et se rapprochant ainsi des points de vue de l'opposition politique sans forcément faire preuve de la même intransigeance envers cette dernière. Le même commentaire peut être fait à elle-même, ne se remettant pas en question par rapport à certains échecs dans sa stratégie de confrontation⁵⁰. Bien entendu, les responsabilités ne sont pas les mêmes selon que l'on se place du côté de celui qui exerce le pouvoir ou de celui qui le subit, tout comme il faut reconnaître que c'est bien le contexte d'exercice du pouvoir qui a amené à une telle situation. Mais face à ce pouvoir, il aurait fallu réfléchir différemment, ne pas être dans l'opposition systématique et la réaction mais être plus proactif, dans le sens de pouvoir offrir des alternatives de gouvernance concrètes et crédibles sur le plan politique, social et économique. S'il est important de pointer les responsabilités du pouvoir, il est important aussi de remettre en question l'action du camp d'en face et de ne pas les absoudre de toute responsabilité.

Malgré ces constats, la raison principale motivant la contestation exprimée par les jeunes de la capitale est bien *le non-respect de textes acquis et hérités des conflits du passé*. Ainsi, cette défiance vis-à-vis du pouvoir rend inaudible les arguments avancés par le camp présidentiel. Si la Cour Constitutionnelle a validé la candidature, par anticipation, les opposants de la rue savaient qu'ils en refuseraient l'avis, qui ne pouvait être que favorable à leurs yeux au pouvoir en place. La fuite du Vice-Président de la Cour Constitutionnelle⁵¹ n'a fait que les renforcer dans cette perception. Comme beaucoup l'ont évoqué, ce qui est important pour eux, c'est que *si l'on ne peut pas faire respecter des textes considérés comme les bases de l'Etat Burundais, alors tout sera possible*. Par exemple, un jeune se réfère au fonctionnement d'une association et explique que *s'il n'y a pas de textes régissant le statut de cette dernière et encadrant son travail, cette association périliterait*. C'est au nom de leur citoyenneté qu'ils estiment se mobiliser pour la défense de leur démocratie à laquelle ils croient. S'ils ont accepté beaucoup d'abus ces dernières années, à leurs yeux la question du troisième mandat est celle de trop. Mais cette vision romantique engendre aussi des inquiétudes avec le développement récent de la crise. La présence d'armes dans les quartiers contestataires semble aujourd'hui une réalité. Le fait que ces jeunes se mobilisent pour défendre leur citoyenneté est une position de principe, idéologique, et incroyablement puissante. Toutefois, s'ils sont prêts à le défendre à tout prix, ce principe devient dogmatique, et il est alors facile de justifier un recours aux armes pour la défense du dogme. Les différentes étapes vers la décision d'une personne de prendre les armes peuvent être déjà observées. Alors, dans ce contexte les

⁵⁰ L'exemple du travail de plaidoyer autour de la mise en place des mécanismes de Justice Transitionnelle au Burundi, où face à l'absence de dialogue du gouvernement sur ces questions, la société civile n'a pas su prendre un virage stratégique qui aurait dû passer par une évaluation de son action et une remise en question des stratégies d'intervention.

⁵¹ Le 5 mai 2015, Sylvère Nimpagaritse, Vice-Président de la Cour Constitutionnelle, a fui le Burundi pour se rendre au Rwanda. Il déclare avoir été victime de pressions et de menaces alors que ladite Cour était entrain de statuer sur la légalité constitutionnelle de la candidature de Pierre Nkurunziza. Cette fuite a lieu quelques jours avant les conclusions des membres de la Cour dont l'arrêt ne portera pas la signature de Sylvère Nimpagaritse. Voir RFI, *Burundi: le vice-président de la Cour constitutionnelle en fuite*, 5 mai 2015.

informations faisant état de distribution d'armes sont quelque chose d'encore plus dangereux, puisque reposant sur la croyance à un dogme non négociable.

2.2. Une polarisation extrême

L'une des causes qui permet d'affirmer que nous assistons à une crise de citoyenneté, ou plutôt basée sur la citoyenneté, est la réussite apparente d'une certaine forme de processus de réconciliation mené en grande partie non pas par l'Etat, mais par des acteurs non-étatiques. Depuis le début de cette crise, tous les ingrédients nécessaires pour que les événements dégénèrent en violences de masse étaient réunis. *Le fait ethnique* est reconnu chez la plupart des jeunes rencontrés comme étant *dépassé* même si, comme nous le verrons, il faut pondérer un peu cette affirmation.

Encore une fois, c'est aussi un héritage de l'Accord d'Arusha dans lequel le fait ethnique était considéré comme un point saillant des luttes pour le contrôle du pouvoir politique. Sur cette base, le travail en profondeur des différentes ONGs nationales et internationales soutenues par les radios indépendantes a eu des effets palpables sur la « désethnicisation » des esprits.

L'Etat par ses messages et par son action a permis de parachever ce travail, qui devait/doit aboutir avec la mise sur pied de la Commission Vérité et Réconciliation. Les esprits étant prêts à ce travail de recherche de la vérité, la page pouvait être bientôt tournée vers une Histoire nationale partagée et permettant de renforcer le sentiment non pas seulement d'appartenance à une même communauté nationale, mais à une communauté citoyenne. L'impunité latente du Burundi reste cependant le point de cristallisation et le frein à la mise en place d'un processus de Justice Transitionnelle abouti, s'incarnant par la mise entre parenthèses de la question du tribunal spécial et l'exclusion de tout processus judiciaire.

Il n'empêche que les sociétés évoluent et la société burundaise a considérablement évoluée, par rapports aux facteurs moteurs de conflits ethniques. C'est bien parce que l'Accord d'Arusha est aux yeux des jeunes interrogés le garant de cette évolution, qu'ils estiment si important de le défendre coûte que coûte. Cet accord, finalement sacralisé, doit être protégé. En dehors de cette position de principe, il faut reconnaître les effets de cet Accord sur la société Burundaise et prouver que toutes tentatives de revenir, que ce soit de l'esprit ou de la lettre des gains d'Arusha par le gouvernement, comme cela a pu être le cas lors de la tentative de la révision constitutionnelle de 2014, doivent être évitées.

Pour autant, ce qui ressort directement lorsque l'on passe du temps à écouter les avis divergents sur la crise actuelle, c'est la polarisation des points de vue sur la situation. Cette polarisation peut paraître évidente lors de situations conflictuelles, mais la profondeur de cette polarisation est inquiétante d'autant plus qu'elle se situe autour d'une question où les compromis gagnant-gagnant sont difficiles à envisager. Il y a peu de choses à négocier lorsqu'une contestation se justifie autour d'une seule revendication, ici celle du retrait de la candidature à un 3^{ème} mandat du Président Pierre Nkurunziza. Quelle est la position intermédiaire ?

Si la société civile a toujours voulu éviter l'écueil qu'on lui reproche, à savoir d'avancer masquée avec des revendications qui vont au-delà de cette question de mandat portée en étendard, elle se retrouve d'une certaine manière bloquée face à un camp qui ne semble pas prêt à reculer sur cette question. La situation s'enlisant inexorablement de jour en jour, puis de semaine en semaine

(bientôt de mois en mois), les positions n'ont fait que se radicaliser. La répression policière, le manque de perspectives et de voies de sorties engendrent un repli sur les positions respectives. Le travail fait par le passé autour de la polarisation ethnique devra être refait demain de manière différente autour de cette polarisation politique voire citoyenne. Cependant, il faut rappeler que certains acteurs ont tenté de polariser la question selon des clivages ethniques, ce qui signifie que dans une certaine mesure, la «question ethnique» est toujours là, sous-jacente. Finalement, le travail fait dans le passé sur la réconciliation pourrait également être mis en danger par les ambitions d'acteurs politiques à rester au pouvoir et à protéger leurs intérêts, alors que jusqu'à présent, ce levier de mobilisation a été rejeté par la jeunesse s'opposant au troisième mandat.

C'est aussi finalement la conséquence d'un processus inabouti du traitement du passé : comme dans des vases communicants, si l'on agit sur un problème, certes central, mais sans agir sur les autres plus structurants et enracinés (gouvernance, économie, violences larvées et latentes tant au niveau des communautés que des familles), l'on assiste au basculement d'une société en apparence apaisée vers les affres de la violence et de la guerre. La violence structurelle n'a fait que s'accroître ces dernières années, surtout depuis 2010. L'instrumentalisation des organes de l'Etat ou des forces de sécurité par le CNDD-FDD, que cela soit lors des vagues d'exécutions extrajudiciaires vues après 2010 ou pendant la récente escalade de violences de ces derniers mois, mais aussi la politisation du système judiciaire, sont autant de symptômes favorisant la propagation de la violence. Ces facteurs favorisent la polarisation entre ceux qui supportent totalement l'action gouvernementale et ceux qui au contraire la rejettent radicalement.

Alors comment s'exprime cette polarisation ? D'abord, comme nous l'avons évoqué, elle s'exprime selon les perceptions des raisons de la contestation. Mais elle s'exprime aussi sur toutes les thématiques qui touchent de près ou de loin aux causes et effets de la crise que vit le Burundi actuellement.

2.2.1. La question des manifestations

En dehors des raisons qui ont conduit aux manifestations, nous avons interrogé les jeunes sur le caractère pacifique des manifestations tel que l'opposition et la société civile les avaient appelées.

Du côté des anti-troisième mandat - la plupart d'entre eux provenant de quartiers qui se sont mobilisés- leur avis est très clair sur ces manifestations : *elles ont commencé pacifiquement mais rapidement la police a empêché, par l'usage de la force (gaz lacrymogène, tirs à balles réelles), les cortèges de pouvoir continuer à évoluer vers le centre de la ville de Bujumbura.* Suite à cette répression, les manifestants « se sont protégés face aux balles », ont réagi en « légitime défense » et ont été « obligés de se défendre pour ne pas se laisser tuer ». Pour eux, la question de la responsabilité est balayée, désignant tous *la police comme élément déclencheur des violences* qui se sont poursuivies pendant plusieurs semaines. Ils estiment que *si le Burundi était un Etat de droit, cette situation n'aurait jamais dû arriver.* De plus, dans la logique de jeunes se mobilisant en défense de leur citoyenneté, *s'estimant dans leur droit de manifester*, mais aussi *légitimes quant aux raisons de leur mobilisation*, il ne fait aucun doute que c'est bien *la police et ceux qui la commandent qui ont fait dégénérer la situation.* A ce titre, *le parti au pouvoir et le Président lui-même, faisant le forcing pour présenter son candidat aux présidentielles*, sont aussi pointés comme responsables. Enfin, selon eux, *la responsabilité de la police doit être de protéger sa population et non de lui tirer dessus et d'éliminer les citoyens.* Par contre, ces personnes *apprécient positivement le travail de l'armée* mais elles estiment que

son rôle d'observateur peut la rendre complice de la situation. Certains justifient le cap de la violence qui a pu être parfois franchi par les manifestants, allant jusqu'à l'enlèvement et la mise en captivité de forces de l'ordre dans l'objectif de créer une espèce d'équilibre de la terreur. Si une personne se fait arrêter, c'est le devoir de ses camarades d'essayer d'interpeler en représailles un policier afin de pouvoir négocier la libération. Des faits de ce genre ont été rapportés par des personnes interrogées à Kanyosha et Musaga⁵². Ainsi, idéologiquement convaincus de leur bon droit, non seulement ils justifient l'exercice de la violence, mais ce genre de positionnement sont autant de justifications vers une action qui pourrait se radicaliser, voire se militariser.

De l'autre côté, les avis sont radicalement opposés. Les pro-troisième mandat sont convaincus que *ces manifestations n'ont jamais été pacifiques et n'ont jamais eu vocation à l'être*. Pour eux, cela s'inscrit dans la droite ligne de la théorie d'une contestation orchestrée dans le but de ne pas aboutir à un processus électoral mais à un gouvernement de transition. Le coup d'Etat manqué du 13 mai n'est d'ailleurs que l'illustration de cette stratégie ourdie de longue date et n'a fait que renforcer la perception d'une mobilisation qui n'a d'autre objectif que de remettre en question le *pouvoir du peuple*. Ce Coup a permis de pouvoir globaliser les opposants non plus en insurgés, mais en putschistes.

Ainsi pour eux, *les violences ont pu être observées dès le début, commises par des manifestants qui sont à leurs yeux souvent des jeunes désœuvrés, habitués des Ligala⁵³, drogués et ayant trouvé une bonne opportunité pour commettre des violences tout en étant payés*. En effet, la plupart de ceux qui partagent cet avis sont convaincus que *les manifestants sont payés* pour faire ce qu'ils ont fait. Deux d'entre eux ont même donné des chiffres qui oscillent entre 20.000 et 30.000 Bif⁵⁴ par jour de manifestation. Cette violence va au-delà des pierres lancées. Certains ont aussi fait allusion aux barricades et le fait que les manifestants *'empêchaient' les gens de 'circuler librement' ou de 'vaquer librement à leurs occupations'* comme une forme de violence ou violation des droits d'autrui. Ils insistent également sur les biens (voitures, maisons) qui ont pu être brûlés, mais aussi sur le fait que d'après eux « *la police a essuyé des pierres, des tirs ou des grenades* ». Cette dernière n'a alors fait que son travail de rétablissement de l'ordre et a bien fait ce travail. Elle n'a finalement fait que tirer en l'air et dans ces cas-là, *des balles perdues ne sont pas à exclure*, ce qui explique la mort de certaines personnes. Certains sont même allés jusqu'à dire que *les manifestants avaient brûlé des personnes⁵⁵, massacré des policiers, lynché des jeunes sous le seul prétexte qu'ils appartenaient à la jeunesse du parti au pouvoir*.

Ils estiment donc que les responsabilités sont claires et que ce sont bien *les manifestants téléguidés par des leaders politiques ou de la société civile qui utilisent la violence* dans l'objectif de forcer la police à la faute et de profiter des morts dans ces événements pour continuer leur entreprise de déstabilisation et de diabolisation du CNDD-FDD. À leurs yeux, cette entreprise est le fruit d'une sorte de complot de certaines grandes puissances occidentales sous couvert des radios privées indépendantes, des organisations de la

⁵² A titre d'illustration, ce fait a été rapporté par IWACU en juillet 2015 à Musaga. Voir IWACU, Abbas Mbazumutima, *Musaga : un jeune prénommé Pacy arrêté*, 8 juillet 2015.

⁵³ Le *Ligala* est le terme populaire qui désigne le fait que les jeunes se réunissent autour d'un kiosque à boissons dans les quartiers pour boire et/ou fumer du cannabis.

⁵⁴ Equivalent à 12 ou 18€ par jour. Cette somme est particulièrement importante quand on sait que le Revenu National Brut par habitant en dollars courants des Burundais s'élève annuellement à 270\$. Voir La Banque Mondiale sur : <http://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GNP.PCAP.CD/countries/BI-ZF-XM?display=graph>.

⁵⁵ A ce jour, un seul cas est connu et non pas plusieurs comme l'ont laissé entendre ces jeunes.

société civile et des partis politiques de l'opposition qui a commencé par la stigmatisation des Imbonerakure en les accusant d'être une milice armée et entraînée en R.D. Congo voisine.

A partir de cette campagne, calomnieuse à leurs yeux, l'objectif est d'arriver à travers les manifestations à pousser à la faute ces jeunes mais aussi l'appareil répressif de l'Etat, afin de montrer aux yeux du monde qu'il y a un risque de violences de masse généralisées et imminentes. De fait, cela pourrait justifier des violences contre les jeunes du CNDD-FDD, mais aussi légitimer une action forcée contre le gouvernement Burundais⁵⁶.

En suivant ce raisonnement, on comprend qu'il y a un fort sentiment de victimisation chez ces jeunes interrogés car ils estiment qu'au final, ce sont bien les supporters du Président qui sont ciblés. Aujourd'hui, certains quartiers, c'est-à-dire ceux qui se mobilisent, leur sont interdits sous peine de risquer leur vie. Ces arguments, entendus de la bouche de personnes soutenant la candidature du Président Nkurunziza, tendent à montrer la force de propagande du parti CNDD-FDD. En effet, chez chacun d'entre eux, on retrouve une trame d'argumentation commune, que ce soit chez des habitants de Bujumbura mairie, de Bujumbura rural ou des provinces de Cibitoke et de Bubanza. C'est intéressant à noter car même dans des endroits qui n'ont pas connu de manifestations, c'est la même perception qui revient. Il semblerait donc que cela soit à travers des réseaux sociaux qui trouvent une prise même en-dehors de la capitale grâce aux smartphones, par les informations de la RTNB, ou à travers l'organisation de réunions par des administratifs à la base, que ces informations circulent. De tels propos ont aussi été formulés publiquement par le parti CNDD-FDD⁵⁷, le gouvernement⁵⁸ ou encore certains porte-paroles du pouvoir⁵⁹ dans le contexte d'une sorte de monopolisation de la parole

⁵⁶ Dans la réalité ce n'est pas aussi radical que ce qui n'y paraît, surtout si on considère les allégations de présence de FDLR au Burundi, ce qui avait entraîné par exemple une réaction le 4 mai 2015 de la Ministre des Affaires Etrangères Rwandaise, Louise Mushikiwabo, « Bien que nous respectons la souveraineté du Burundi dans le traitement des questions internes, le Rwanda considère la sécurité de la population innocente comme une responsabilité régionale et internationale » (Gouvernement du Rwanda, Ministère des affaires étrangères, Kigali, Communiqué du Ministère des affaires étrangères, *Le Rwanda gravement préoccupé par la détérioration de la situation au Burundi*, 4 mai 2015). Malgré ce genre de déclaration, le Rwanda est resté en retrait de l'action diplomatique publique.

⁵⁷ Dès le 27 avril 2015, par le biais du Communiqué n°012/2015 du parti Cndd-Fdd, le parti déclarait (entre autres) que : « C'est avec grande surprise que le Parti CNDD-FDD a appris la nouvelle faisant état d'un appel à la révolte populaire lancé par un groupe de politiciens opposants au régime en place à Bujumbura par le biais de certaines radios privées dans le sinistre dessein de s'opposer au pouvoir mis en place par le peuple burundais, seul détenteur de la souveraineté. Cela date du 26 avril 2015. Il est curieux de constater que ces politiciens se cachent derrière un fallacieux prétexte en évoquant l'élection de Son Excellence Pierre Nkurunziza par le Congrès Extraordinaire du Parti CNDD-FDD tenu ce samedi 25 avril 2015. Ce qui dénote tout simplement que cette clique de politiciens ne visait qu'à infantiliser et piétiner sur les droits des Bagumyabanga. Ceux d'élire un candidat de leur choix dans un pays démocratique. A travers les différents communiqués rendus publics et les débats radiodiffusés par les médias locaux et internationaux, le parti CNDD-FDD a eu l'occasion de prouver que la question du mandat n'est qu'un fallacieux prétexte et qu'en réalité, l'opposition radicale ne visait que le retour d'un gouvernement de transition et cela est un secret de polichinelle ».

⁵⁸ Dès le mois d'avril et aux termes de la visite de trois jours du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, le gouvernement, par la voix de son porte-parole Philippe Nzobonariba, déclarait dans le point 5 de son communiqué, « Les forces qui se mobilisent pour le moment se sont depuis longtemps exprimées en faveur d'une nouvelle période de transition au Burundi, ce que toute la communauté internationale devrait dénoncer et condamner. » (Communiqué du gouvernement). Plus tard, le 8 mai 2015 dans son Communiqué du Gouvernement sur les manifestations violentes du 08 mai 2015, en son point 6, le même porte-parole au nom du Gouvernement Burundais déclarait à propos de l'assassinat d'un jeune Imbonerakure à Nyakabiga que, « cette dérive vers une criminalité sélective devrait appeler les organisateurs de l'insurrection à réfléchir sur les conséquences des actes qui réveillent chez les Burundais, ce qu'ils ont vécu dans les années 1994, pratiquement dans les mêmes quartiers, avec les mêmes acteurs et curieusement avec les mêmes méthodes, à la seule différence qu'actuellement ils n'hésitent pas à s'attaquer aux forces de l'ordre lorsqu'ils s'opposent à leur barbarie. »

⁵⁹ Willy Nyamitwe, Conseiller Principal, Information, Presse et Communications à la Présidence de la République, véritable porte-voix du pouvoir, a multiplié les déclarations depuis le début de la crise. Il déclarait par exemple le 28 avril 2015 à l'AFP que les manifestants sont « des gens qui ne veulent tout simplement pas aller aux élections parce qu'ils ont peur des élections » (...) « Le parti au pouvoir, dans un processus démocratique, avait le droit de présenter son candidat à la présidentielle de 2015 comme tous les autres partis. Nous devons aller aux élections. C'est le peuple qui doit trancher » (AFP, Burundi : après trois jours de rixe, gouvernement et opposants restent inflexibles, 28 avril 2015). Le même jour il déclarait à Jeune Afrique « Quand les manifestants brûlent des pneus, des kiosques, des véhicules et jettent des pierres sur des

publique, en particulier dans les campagnes, accentuée depuis la fermeture de médias indépendants, permettant à cette propagande d'avoir une prise profonde au sein de la population et des militants du parti.

On voit à la présentation brève de ces éléments que selon que l'on se place dans le camp des pro- ou des anti-troisième mandat, la perception des manifestations, mais aussi de la responsabilité des violences, est aux antipodes. Les positions médianes sont pourtant existantes mais marginales.

Certaines personnes ont par exemple pu se déclarer *contre la possibilité d'un troisième mandat de Pierre Nkurunziza, sans pour autant soutenir l'idée de manifester et d'utiliser la violence pour résister à l'interdiction de manifester*. Certains jeunes ont estimé que *de brûler les biens de quelqu'un ou d'abimer les biens publics n'est pas un bon moyen pour exprimer ses opinions politiques*, quelque soit la gravité des faits. D'autres ont pu *soutenir l'idée des manifestations à leur début pour finalement s'en désolidariser*. De la même manière, une personne rencontrée a expliqué s'être impliquée pour dissuader les manifestations dans son quartier, tout en affirmant qu'elle ne soutenait pas particulièrement la candidature du Président.

Enfin, certains jeunes de Kamenge, pour expliquer pourquoi aucune manifestation ne s'y était déroulée, ont avancé le fait que *la commune avait trop souffert lors de la guerre des années 90*. Il y existerait *une conscience commune de protection pour le bien du quartier sans pour autant que ne cela veuille dire que ce quartier soit entièrement dévoué au parti au pouvoir*. Cependant, d'autres estiment que c'est parce que le Général Adolphe Nshimirimana⁶⁰ a sanctuarisé ce quartier et y a *installé un certain nombre d'Imbonerakure que celui-ci ne s'est pas mobilisé*. Malgré tout, ces quartiers nord, symboles de la résistance contre le coup d'État contre Ndadaye et points de départ de la rébellion CNDD-FDD, ont leur propre vécu de la violence. Le CNDD-FDD et le FNL y sont très présents et des pactes de non-agression semblent y avoir été informellement passés. Kinama, quartier limitrophe à Kamenge, a peu manifesté sauf en réaction à des actes d'intimidation ou des violences⁶¹. Il en est de même pour le quartier de Buterere⁶² qui n'a pas manifesté de manière quotidienne, contrairement à d'autres endroits de la ville. Héritage du passé, proximité ethnique, forte présence du parti au pouvoir et accords informels semblent avoir protégés ces zones de la contestation. Nous y avons pourtant rencontré des jeunes qui ont essayé de se mobiliser contre la candidature du Président, mais en se déplaçant et en se rendant ailleurs. Ceci en dit beaucoup sur la façon dont les identités politiques et les allégeances du passé continuent d'influencer fortement le présent - avec aussi, donc le risque de manipulation et de mobilisation armée.

L'argument de leçons apprises et de préservation du calme au nom de la sauvegarde des intérêts de leurs lieux de vie revient aussi dans la bouche de jeunes rencontrés en province de Cibitoke ou Bubanza pour expliquer pourquoi il n'y a pas eu de mobilisation particulière, ni de départ massif

policiers, il ne s'agit plus d'une manifestation pacifique mais d'une insurrection. (...) « Dès dimanche [26 avril], au premier jour de l'insurrection, des manifestants ont tué un policier et emporté son arme », accuse-t-il, soulignant que « 38 [autres] policiers ont été blessés, dont 8 se trouvent dans un état grave » (Jeune Afrique, *Burundi : au 3e jour de manifestations, le pouvoir de Nkurunziza parle d'« insurrection »*, 28 avril 2015).

⁶⁰ Général Adolphe Nshimirimana est un puissant gradé de la Police Nationale. Ancien chef du Service National de Renseignements, il est aujourd'hui un des très proches du Président Nkurunziza. Il est considéré par beaucoup comme la pierre angulaire du système de répression étatique et son nom est régulièrement cité dans des affaires de crimes de sang ou économiques. Ces dernières années il a fait de Kamenge son fief, y détenant plusieurs bars à la mode et y ayant même construit un centre de santé.

⁶¹ Par exemple le 25 mai 2015, alors que des jeunes de Kinama tentaient de manifester, ils ont été réprimés par les *Imbonerakure* (voir RFI, *Burundi : à Kinama, les Imbonerakure empêchent les manifestations*, 26 mai 2015).

⁶² Le 12 mai 2015, au lendemain de la déclaration de l'administratrice de Buterere, affirmant que la commune est calme, le quartier s'est enflammé comme jamais (voir IWACU, *14ème journée des manifestations*, 12 mai 2015).

d'habitants vers l'étranger. En effet, ils estiment que *la province, ayant été un champ de bataille et une base arrière pour les rébellions* durant la guerre des années 90, *les habitants ne fuiraient pas à cause d'une peur d'un nouveau conflit mais seulement si les armes revenaient*. Les jeunes de la province de Cibitoke donnent l'exemple des habitants de la commune de Murwi, qui eux ont fui seulement à cause des combats qui s'y sont déroulés au début de l'année 2015, et qui est frontalière avec la forêt primaire de la Kibira, souvent utilisée comme base des rébellions du Burundi.

2.2.2. Le rapport risque/bénéfice de la mobilisation contre le troisième mandat

Il n'est pas surprenant en suivant leur argumentation d'entendre de la bouche des personnes soutenant la démarche du parti au pouvoir que *les manifestations ne valent pas le coup*. Tout juste peuvent-ils concéder que *les opposants ont pu essayer, mais considérant dorénavant les conclusions notamment de la Cour Constitutionnelle, tout doit rentrer dans l'ordre et chacun doit jouer le jeu démocratique et entrer dans la danse électorale*.

Ils estiment que ces manifestations ont bien évidemment *des conséquences négatives* car elles ralentissent *les activités économiques du pays du fait du rayonnement de la capitale Bujumbura*. A Cibitoke par exemple de nombreuses conséquences nous ont été décrites. Ces dernières sont par exemple *la chute de la production et de l'écoulement de la bière traditionnelle, Urwarwa, dont le litre est désormais passé de 600bif avant le début de la crise, à 200bif*. Le fait qu'une partie de la production soit destinée à la capitale, conjugué à *un ralentissement du trafic routier entre le chef-lieu de la province et Bujumbura*, et une baisse de la consommation de la capitale, les producteurs se retrouvent en surproduction et doivent donc casser les prix. Il en va de même pour les autres produits agricoles.

De la même manière, en province Bubanza, les conséquences ont été nombreuses, notamment en termes *d'écoulement de produits agricoles*. Dans le sens inverse, *l'approvisionnement des marchés locaux en d'autres produits a été fortement affecté*. Ainsi un blocage ou un ralentissement économique dans la capitale a des conséquences jusque dans ces provinces.

Ces conséquences se font évidemment ressentir également dans la province de Bujumbura Rural. Beaucoup des produits agricoles de la capitale proviennent de ces faubourgs. Plus que n'importe quelle autre province, une grande partie des activités de Bujumbura Rural est directement dépendante des activités de la capitale. De plus, *l'instabilité des quartiers périphériques de la capitale a ralenti les échanges entre les deux provinces*.

Enfin en mairie de Bujumbura, les conséquences sont nombreuses. Dans les quartiers contestataires, *les marchés locaux, mais aussi les échanges et autres activités commerciales y ont été ralentis ou parfois gelés* pendant de longs jours, voire semaines. Les conséquences de ce ralentissement peuvent toucher tous les types d'activités, comme nous le montre l'exemple de cette jeune fille de Buterere qui explique que *sa mère, qui avait une boutique dans le marché du quartier, a dû louer un champ pour compenser la perte de revenus*. *Son père travaille sur un camion qui ramasse le verre pilé ou cassé pour le livrer dans une entreprise qui s'en ressert. Ce travail déjà précaire et peu rémunérateur a lui aussi été gelé. Ce ralentissement a engendré une baisse considérable des revenus de ce ménage*.

Par ailleurs, l'économie encore fragile du Burundi s'effondre graduellement. L'Office Burundais des Recettes a enregistré en mai 2015 une perte d'un tiers de ses revenus habituels. Les prix

augmentent, des magasins ferment ou ont peu de clients, le chômage s'accroît et la monnaie se déprécie fortement, ce qui est de mauvaise augure pour la situation socio-économique de la population⁶³. L'éducation des enfants souffre également de l'impasse. Si la réouverture des écoles et des universités avait été ordonnée, elle n'a pas été suivie. Les élèves et étudiants craignent pour leur sécurité.

D'autres jeunes, étudiants ou lycéens, *ont été de longues semaines bloqués, les établissements scolaires ayant été fermés*, engendrant angoisses et incertitudes pour ceux qui avaient un diplôme à passer en fin d'année. D'autres enfin, vivant de travaux ponctuels, *ont été bloqués dans les quartiers contestataires*.

Pour autant, ces conséquences importantes sur la vie d'un pays qui a une économie extrêmement fragile, sont toutes considérées par les personnes contre le troisième mandat comme *des sacrifices nécessaires pour sauvegarder les acquis démocratiques du Burundi* : « on n'a rien sans rien » ; « une révolution ne se fait pas sans sacrifices ».

Plus encore, alors que nous avons déjà mentionné la croyance chez les pro-troisième mandat en *des manifestants payés pour participer à la mobilisation*, les retours des pro-manifestations vont à l'encontre de cette théorie. En témoigne ce jeune, particulièrement actif durant les manifestations, *fier d'avoir été vu sur les chaînes internationales d'information en continue*, qui nous a expliqué *ne pas avoir mangé depuis la veille car la nuit, il a participé aux rondes nocturnes*. Il explique avoir pu passer *plusieurs jours sans avoir eu à manger*. Il nie catégoriquement le fait d'être payé pour faire ce qu'il fait. Lui et d'autres expliquent que *certaines solidarités se sont créées dans les quartiers mobilisés mais sans qu'il y ait une réelle organisation ou coordination extérieure au quartier*. Loin de l'idée d'une mobilisation encadrée par des leaders forts d'une structure hiérarchisée et bien coordonnée, l'impression qui ressort de ces interviews est plus une adaptation de l'organisation d'apprentis « révoltés » au fur et à mesure de la contestation.

Il est évident que des jeunes ont pris le devant, ont participé à *des réunions de coordination entre quartiers*, mais cette organisation *ne s'est pas construite autour de militants formés aux techniques de mobilisation*. Dans les quartiers, *des solidarités souterraines volontaires (mais parfois forcées) pour ravitailler des jeunes qui participaient aux manifestations, mais aussi aux rondes nocturnes, se sont organisées*. Des *cantines improvisées* ont pu être ainsi créées. Ces jeunes rapportent également qu'*un ménage cuisinait toujours un peu plus pour partager un repas supplémentaire en solidarité*. Mais tous les « actifs » n'en bénéficiaient pas de manière systématique car *la quantité n'était pas forcément suffisante*. La crise s'enlisant, les repas se sont faits rares au sein même des ménages pouvant passer *de 2 à 1 par jour*. Il est tout de même évident que *des soutiens extérieurs* ont permis la durabilité du mouvement, mais l'ampleur de ceux-ci semble bien moindre que ce que les « pros » peuvent penser.

Ainsi, les avis entre ceux qui défendent le troisième mandat du Président et les « antis » sur la « valeur » des manifestations en termes de retour sur investissement sont radicalement opposés. Quand les « pros » estiment négativement ce qui ressort de cette mobilisation, les « antis » estiment cette crise comme une sorte d'investissement démocratique, qui ne fera que *renforcer le pays* mais pour cela, cette mobilisation ne peut qu'aboutir à leurs yeux qu'*au renoncement du Président de la République à sa candidature, pas forcément à sa chute ou à la chute de son parti*.

⁶³ PARCEM, *Déclaration de PARCEM sur la situation au Burundi*, Bujumbura, 10 juin 2015.

Cependant, on peut considérer ici qu'il y a une sorte de vision partagée sur les conséquences de la crise actuelle entre pro- et anti-troisième mandat. Si ce terrain commun ne se situe qu'au niveau de l'évaluation des effets des violences, elle peut constituer une « base » pour élargir les discussions.

2.2.3. Des médias clivants

Enfin, le dernier exemple flagrant de la polarisation des points de vue et des positions sur la situation actuelle est la perception quant à la mise au silence⁶⁴ des radios privées Isanganiro, RPA, Bonesha, Rema FM et Radio/TV Renaissance⁶⁵. Il convient ici de souligner que dans l'ensemble, la plupart des personnes *regrettent leur fermeture par les armes* comme elles l'ont été, et ceci quelle que soit la position par rapport à la question du mandat. Cette majorité concède que c'est une *situation anormale*. Cependant, parmi les plus fervents militants du parti au pouvoir, ils *ne regrettent pas la fermeture de ces médias*, non seulement parce qu'ils ont contribué à la *crispation de la situation, à la prolifération des rumeurs et donc à la création d'un contexte de suspicions et de peurs ayant favorisé la fuite de nombreux burundais, mais aussi parce qu'ils pensent que ces radios mentent et participent au complot contre le CNDD-FDD*. Aussi, à leurs yeux, *leur couverture des évènements aux moments les plus chauds de la crise a encouragé la violence dans les manifestations*. Les griefs à l'encontre de ces médias sont antérieurs à la crise actuelle mais celle-ci n'a fait que parachever leur vision négative de leur travail. Ainsi estiment-ils que *depuis que ces radios sont fermées, la situation est devenue plus calme*⁶⁶.

En face, la condamnation est générale. D'abord parce que ces personnes ont *peu confiance dans les autres radios, surtout en la Radio Télévision Nationale Burundaise (RTNB), la radio d'Etat*. Mais aussi parce qu'en dehors du travail d'investigation, les habitants de la ville ou de la proche campagne regrettent le fait de *ne pas connaître la situation dans la capitale et de ne pas savoir s'ils peuvent se rendre dans tel ou tel quartier*. Cet aspect très pratique est souvent oublié alors qu'il a un impact direct sur la vie de ces jeunes. Bien entendu, ils condamnent également *l'atteinte à la liberté d'expression* qu'incarnent les attaques dont ont été victimes ces radios. Cette situation incarne à leurs yeux *les abus que le gouvernement burundais commet depuis trop longtemps*. De leur côté, les « pros » estiment que le fait que *les putschistes aient annoncé le coup sur ces radios n'est qu'une confirmation de la connivence entre opposants et radios privées*.

Les « pros », qui malgré tout condamnent les attaques contre les médias, estiment cependant que ces radios *ont des choses à se reprocher*, que déjà avant la crise *elles manipulaient les informations* et que ce secteur devra être *revu lorsque la situation se normalisera*.

Cette remarque mérite réflexion et porte sans doute en elle une part de vérité. La presse indépendante est née en même temps que la démocratisation du Burundi. Elle est passée par les affres de la division au plus fort de la confrontation ethnique avant d'avoir été érigée, grâce au travail courageux d'hommes et femmes convaincus de leur action, en garde-fou de la jeune démocratie Burundaise. Il n'empêche que si son travail est à saluer, elle a toujours agi en tant opposition au pouvoir, y compris quand elle tendait le micro aux rebelles du CNDD-FDD durant le début des années

⁶⁴ Dans la nuit du 13 au 14 mai 2015, puis dans la matinée du 14 mai, ces médias ont été la cible d'attaques d'hommes en uniforme. Ils sont depuis fermés « pour raison d'enquêtes judiciaires » sur les responsabilités de ces violences, mais aussi pour leur rôle et responsabilité supposée le jour du coup d'Etat. A l'exception de Rema FM, ce sont ces radios qui ont diffusé le message des putschistes annonçant le renversement de Pierre Nkurunziza.

⁶⁵ Tous ces médias, à l'exception de la radio Rema FM proche du pouvoir en place, sont indépendants et peuvent être considérés comme proches de l'opposition.

⁶⁶ Cette vision est souvent appuyée par des déclarations officielles. Willy Nyamitwe n'hésite pas à qualifier les médias incendiés de « véreux » dans un débat sur RFI le 22 juillet 2015.

2000. Son rôle a été capital durant ces dernières années à travers ses investigations sur les abus du régime. Les médias assument de fait une responsabilité énorme dans le contexte burundais. Comme le dit Christian Thibon dans un récent article :

Ces informations-alertes ponctuelles, idéalistes, parfois maladroites, sont nécessaires tant la société et la vie politique burundaise souffrent d'une « statolâtrie », le fruit d'une culture monarchique autoritaire amplifiée par une accumulation des régimes disciplinaires coloniaux et postcoloniaux. Ces bouffées médiatiques participent à la respiration démocratique, à l'animation d'une opinion publique qui trouve peu dans les institutions et partis les espaces d'un débat.

A ces occasions-là, les journalistes furent, sont des passeurs, mais ils ne sont pas que cela, à l'image des fous du Roi et d'un exutoire de Cour auxquels certains voudraient les cantonner. Ils ont hérité d'un rôle, d'une fonction tribunicienne qu'à la suite des accords d'Arusha, le régime et le système politique, la voie burundaise du compromis socio-politique leur ont tracés sans pour autant le reconnaître d'une façon explicite et consensuelle. Ce dessein de pression positive, ce destin de garde-fou mais aussi de contribution au débat politique, ambigu et « piègeux » car les frontières entre journalisme et politique ne sont pas étanches, sont sûrement trop lourds pour leurs épaules, ils supposent une professionnalisation et une éthique renforcée, un enjeu interne, mais ils participent au bon fonctionnement, à la régulation d'un régime consociatif dont on connaît les travers de compromission et d'enlèvement.⁶⁷

C'est certainement un des enjeux du Burundi de demain. Cependant, ces questions ne pourront être posées que dans un contexte pacifié, dégage de l'émotion de l'exercice de la violence, et en aucune manière sous la contrainte de la menace et de la répression. Le pluralisme médiatique étant acté par la société Burundaise, il faut donc que ces médias rouvrent pour pouvoir participer à cet exercice autocritique et non pas être ni les victimes, ni les spectateurs d'un débat qui se fait aujourd'hui sans eux, mais surtout pour pouvoir à nouveau assumer son rôle d'informateur de la situation.

2.3. La question ethnique sous-jacente, conséquence d'un passé mal traité

La plupart des jeunes que nous avons rencontrés n'ont pas connu les moments de violences de masse des années 90. La plupart d'entre eux sont nés dans la crise et ont connu le conflit armé bien plus que les années de massacres.

Pour autant, et ceci malgré le fait qu'il n'existe pas d'Histoire officielle, tous connaissent les grandes lignes de cette Histoire douloureuse. Ils en connaissent ce qui leur a été transmis. Cette transmission de la mémoire qui se fait par des canaux non officiels, sans traitement, est donc nécessairement partielle et partiale, et contribue à la construction de préjugés hérités. Dans une étude précédente sur la transmission de la mémoire, *Impunity Watch* rappelait que « les mémoires sont principalement transmises au sein de la famille et sont provoquées par des déclencheurs quotidiens (questions posées par des enfants ; une fête de naissance qui rappelle la disparition de certains membres de la famille ; passage d'une personne dans la rue ; une question anodine ; etc.). Mais, ces mémoires sont toujours partielles. (...) Cette

⁶⁷ Christian Thibon, *Les médias dans l'Histoire contemporaine Burundaise*, in, IWACU, Edition spéciale, Des voix pour nous aider à rester debout, juin 2015.

transmission orale au sein des sphères privées a facilité la réinterprétation des faits et a favorisé une lecture simplifiée et subjective du conflit.»⁶⁸ C'est donc par héritage mémoriel que les jeunes se construisent des représentations de leur Histoire et connaissent les grandes lignes de ce passé douloureux.

Pourtant, à les écouter, la crise actuelle *n'a rien à voir avec ce qui a pu se passer auparavant*. Cet avis est partagé par l'ensemble des personnes interrogées. Tous, pro et anti, estiment que *le fait ethnique qui a polarisé les années passées est aujourd'hui derrière eux* et que *les raisons de la crise actuelle sont bien plus politiques qu'ethniques*. Cet avis est catégorique chez les « anti ». Un jeune rencontré, a priori Hutu originaire d'une commune limitrophe de la capitale dans Bujumbura rural, explique par exemple avoir *perdu son grand-père en 1972 et avoir perdu un oncle dans la crise des années 90*. Il sait que durant les années de ce que l'on a appelé la « balkanisation » des quartiers de la capitale, *les personnes de sa commune d'origine ne pouvaient pas se rendre à Musaga au risque d'y être tuées par les milices d'autodéfense qui y sévissaient*. Pourtant, comme il l'explique, aujourd'hui il habite dans ce quartier et a participé activement à la mobilisation contre le troisième mandat.

De plus, chacun explique que parmi les leaders politiques d'opposition appelant à la mobilisation, *nombreux sont Hutu*. Certains d'entre eux *sont allés dans des quartiers à majorité Tutsi comme Nyakabiga ou encore Musaga*. Autant de signes pour eux que ce n'est pas *une ethnie qui se bat contre une autre*. A leurs yeux, c'est d'ailleurs pour *sauvegarder ce genre d'acquis que l'Accord d'Arusha a pu permettre qu'ils se mobilisent*.

Chez les « pros », ce constat est partagé de prime abord. Mais plusieurs d'entre eux ont finalement mentionné que *cet aspect était tout de même présent et sous-jacent*. D'abord, parce que les premiers quartiers qui se sont mobilisés, devenus des fiefs de la mobilisation, sont des quartiers à majorité Tutsi. Il convient de rappeler ici qu'aux heures les plus dures de la crise qui a suivi l'assassinat du Président Ndadaye, les quartiers de la capitale se sont balkanisés. La mixité relative des quartiers y a été balayée. Les violences ethniques ont entraîné un phénomène d'autodéfense basé sur le regroupement selon son groupe d'appartenance. Cette autodéfense a pris petit à petit la forme d'épuration dans les quartiers, si bien que la capitale s'est alors divisée en quartiers Hutu et quartiers Tutsi et les groupes de surveillance se sont transformés en milices. Kamenge, Kinama, Buterere, Kanyosha sont devenus des quartiers Hutu, Nyakabiga, Ngagara, Cibitoke, Mutakura, Musaga des quartiers Tutsi. Durant ces années noires, être de l'autre ethnie et entrer dans ces quartiers était souvent synonyme de mort. Ces violences vécues ont donc façonné une sorte de géopolitique de la ville de Bujumbura. Ces événements et leurs souvenirs transmis aux jeunes générations ont créé des phénomènes de peurs qui se sont ancrés dans les imaginaires collectifs. Malgré une évolution des mentalités et un retour marginal vers une mixité, les barrières mentales sont persistantes et un Hutu est toujours réticent à se rendre dans les quartiers Tutsi et réciproquement.

Ainsi, lorsque les radios ont annoncé que les premières manifestations se déroulaient dans les quartiers de Cibitoke, Musaga, Mutakura, Ngagara et Nyakabiga, le premier réflexe pour certains a été de *se dire que ce sont des Tutsi qui se mobilisent contre un pouvoir Hutu*. On a vu que cette perception est biaisée dans la réalité, mais les représentations subsistent surtout chez les Hutu, toujours

⁶⁸ Deus Ndiokubwayo, « *Si le passé est correctement rédigé il servira beaucoup aux générations à venir* ». *Perceptions sur la transmission des vérités entre les jeunes générations et les adultes au Burundi*, Impunity Watch, Bujumbura, novembre 2014, p.21.

traumatisés par un passé violent non traité⁶⁹. Ce phénomène est accentué par une certaine perception de déséquilibre de la douleur vécue chez certains d'entre eux. Il peut y avoir chez certaines personnes Hutu la perception que leur qualité de victimes est moins reconnue que pour les Tutsi. Cette victimisation accrue, le manque de traitement du passé et l'évocation de quartiers au passé violent entraînent donc un ressenti particulier.

A titre d'exemple, pour les « pros », le fait qu'un Imbonerakure ait été brûlé à Nyakabiga⁷⁰ n'est pas un hasard. Ce n'est pas un hasard que cela se soit passé là-bas, car ce quartier a déjà connu de telles scènes barbares par le passé. Mais plus encore, ils sont convaincus que ce jeune a certes été visé parce qu'il est un jeune militant du parti au pouvoir, mais aussi parce qu'il est Hutu. Ainsi, ils racontent que lorsque l'on cible un Imbonerakure, on cible aussi un Hutu. L'histoire qui circule chez eux est que ce jeune qui a été brûlé a été attrapé alors qu'il venait travailler avec un de ses collègues pour une compagnie de téléphonie mobile, proche du pouvoir actuel. Son collègue, lui aussi Imbonerakure mais Tutsi aurait été seulement capturé, alors que le Hutu a lui été exécuté de manière barbare. D'autres histoires comme celles-ci circulent chez ces « pro » mandats, comme celle d'un jeune exécuté à Cibitoke sous le prétexte qu'il était extérieur au quartier, mais surtout parce que c'était un Hutu extérieur au quartier. De manière générale, ils sont convaincus qu'un Imbonerakure Tutsi n'est pas visé comme un Imbonerakure Hutu, et au final ce sont bien les Hutu qui sont visés.

Ainsi, il y a une contradiction évidente entre les avis émis de prime abord et la réalité que l'on peut creuser derrière. Si ces « pro » reconnaissent que la crise actuelle n'est pas ethnique, on voit que les héritages et traumatismes passés resurgissent pour expliquer ce que l'on ne voit pas à leurs yeux, pour expliquer les dessous de cette mobilisation. Il en va de même sur la perception du coup d'Etat du 13 mai. S'il est l'incarnation pour eux de la logique insurrectionnelle de l'opposition et des objectifs inavoués - les fameux « agendas cachés » - il est aussi pour eux la tentative d'une reprise du pouvoir par les anciennes élites militaires Tutsi, utilisant le Général Niyombare⁷¹ comme bouclier. Il est d'ailleurs une certitude que le coup d'Etat a eu pour effet un resserrement des liens des officiers issus du CNDD-FDD autour de la hiérarchie du maquis contre le risque d'un basculement du pouvoir aux mains des anciennes Forces Armées Burundaises, donc Tutsi. Ce resserrement des liens est difficile à documenter, mais plusieurs témoignages concordants tendent vers cet aspect et Roland Rugero a été le premier à toucher l'évènement le 20 juillet 2015 sur son blog dans un article d'analyse sur les impacts de la tentative du Coup d'Etat du 13 mai 2015⁷².

Cette perception « ethnicisée » est aussi entretenue par le rôle ambigu du voisin rwandais qui est schématiquement perçu comme un pouvoir Tutsi et renforce l'idée d'une main invisible qui dirige la situation actuelle pour le rétablissement d'un pouvoir, soit Tutsi, soit acceptable par les anciens détenteurs du pouvoir.

L'Histoire désastreuse de la région autour de la question ethnique fait que cet aspect revient systématiquement dans les analyses produites. Dans les premiers temps de la mobilisation, la plupart des articles de la presse internationale⁷³ insistaient sur cet aspect, souvent par simplification

⁶⁹ Cf. aussi les travaux d'Impunity Watch sur la transmission intergénérationnelle des vérités, cité en note 24

⁷⁰ Le 7 mai 2015, un jeune Imbonerakure est victime du « supplice du collier » (voir IWACU, 10ème journée des manifestations, 7 mai 2015).

⁷¹ Godefroid Niyombare est un Hutu ancien maquisard du CNDD-FDD.

⁷² IWACU, Roland Rugero, L'échec du putsch du 13 mai a complexifié et régionalisé la crise burundaise, 20 juillet 2015.

⁷³ Voir par exemple, La Libre Belgique, La situation au Burundi pourrait-elle dégénérer en conflit ethnique?, 28 avril 2015.

intellectuelle. Pourtant cette mobilisation a bousculé ces balises d'analyse, cette crise étant bien plus politique qu'éthnique. Ainsi les craintes ou l'utilisation du « risque de basculement ethnique » a souvent été brandi, d'abord chez certains intellectuels Tutsi rwandais⁷⁴ voisins, dont certains ont grandi dans les quartiers qui se mobilisent et qui vivent dans la hantise permanente du génocide de 1994, mais aussi par la diaspora burundaise⁷⁵, dont les esprits sont souvent bloqués dans les années qui ont motivé leur fuite du pays. Pour autant, on voit que la réalité des Burundais qui se mobilisent est perçue différemment, tant des scènes de fraternisation dans la lutte entre Hutu et Tutsi, inimaginables il y a encore quelques années, ont été rapportées et témoignées par les manifestants. De plus, malgré des semaines à vivre sur une sorte de fil invisible balayé par des bourrasques incessantes, la situation n'a jamais basculé dans des violences généralisées, massives et/ou systématiques. De chaque côté, il y a eu une certaine limite que personne ne semblait vouloir dépasser⁷⁶. Ainsi, si tous les ingrédients pour que les burundais s'affrontent sur la base de l'ethnie étaient là, le Burundi a montré qu'il avait dépassé cet état d'esprit et a, jusqu'aujourd'hui, évité de tomber dans ce précipice.

Il n'empêche que tout n'est pas réglé pour autant et que le fait ethnique demeure sous-jacent. Plus la crise s'enlisera et plus ce facteur pourrait ressortir. On peut percevoir que d'une certaine manière, le parti au pouvoir semble véhiculer des discours plus ou moins directement « chatouillant » la fibre ethnique⁷⁷. Cet aspect, s'il ne doit pas être structurant pour expliquer la crise actuelle, ne doit pas pour autant être sous-estimé et doit demeurer dans les esprits de ceux qui travaillent à une solution de sortie. Il doit être combattu par tous les acteurs. Bien qu'encore hypothétique, et malgré le fait que ce qui tient la situation actuelle est bien en partie le fait que l'opposition burundaise est aujourd'hui plurielle, le risque d'un basculement vers un conflit armé pourrait engendrer des violences ethniques. Ici, il faut rappeler l'importance de l'Accord d'Arusha et de la Constitution Nationale dans la prévention de ce genre de dérives. C'est d'ailleurs à ce titre que ces textes doivent d'être respectés. Il faut aussi insister sur la nécessité de traiter sereinement ce passé douloureux à travers la mise en place de mécanismes de Justice Transitionnelle inclusifs.

2.4. Les solutions de sortie de crise ?

Les pistes de solutions à la crise que connaît le Burundi sont comme une caisse de résonance de la polarisation actuelle. De manière très simpliste, les « anti » estiment que *si le CNDD-FDD retire la candidature de Pierre Nkurunziza et choisit un autre candidat, la situation se réglera*. Tous insistent sur le fait que *la mobilisation n'est pas contre le CNDD-FDD, mais contre la question d'un troisième mandat du Président*.

⁷⁴ A titre d'exemple, Albert Rudatsimburwa est particulièrement actif sur Twitter et dès le début a brandi cette menace (voir <https://twitter.com/albcontact>).

⁷⁵ Difficilement documentable, il est connu que les messages les plus virulents sur la question ethnique sont souvent écrits depuis l'étranger.

⁷⁶ Voir à ce sujet l'interview de Christian Thibon au journal Le Monde (*Burundi : « Plus la crise dure, plus le risque de conflit ethnique se renforce »*, 22 mai 2015). Il déclare notamment le 22 mai 2015 : « On a l'impression que tous les acteurs sont conscients qu'ils ne peuvent pas dépasser une certaine ligne rouge, qu'il y a des choses qu'ils ne peuvent plus faire. »

⁷⁷ Voir par exemple avant même l'éclatement des violences, la déclaration de Victor Burikukiye, Vice-Président du CNDD-FDD qui déclarait le 28 mars en public à Muyinga que, « Le président actuel est autorisé à se faire élire si son parti le propose comme candidat. Celui qui l'en empêcherait serait considéré comme celui qui a assassiné le Prince Louis Rwagasore, après avoir formé son premier gouvernement. Il serait également pris comme celui qui a tué Melchior Ndadaye, après trois mois de règne et je pense que ce sont les mêmes individus. » Ce genre de propos amalgamant les auteurs du meurtre de Ndadaye réfère indirectement aux Tutsi.

Les « pro » estiment, eux, que *l'opposition doit admettre la situation et comprendre la légalité de la candidature, avancer jusqu'aux élections et respecter les résultats qui en ressortent.*

Pour ce faire, chaque côté estime *qu'un dialogue pour une compréhension commune des articles et textes* qui s'opposent peut permettre au camp de l'autre de s'aligner sur sa position. Cette perception illustre la situation de blocage actuelle. Comme nous l'avons déjà évoqué, il n'y a pas de marge de négociation sur cette question. Les voies de sorties gagnants-gagnants sont presque impossibles et les jeunes rencontrés n'ont pas forcément d'éléments innovants pour trouver une voie de sortie. Ce blocage peut s'illustrer par le fait que plusieurs personnes ont préconisé l'intervention de Dieu pour montrer la bonne voie au Président ou aux membres de l'opposition.

Même pour ceux qui ont les avis les plus pondérés sur la situation, les recommandations s'orientent vers *la cession d'un camp sur l'autre*. La question du troisième mandat est donc une sorte d'axe de symétrie par rapport auquel chaque partie se situe et à partir duquel on peut placer les points de la polarisation.

Pour exemple, on peut citer cette jeune fille rencontrée en province de Cibitoke qui, après avoir reconnu que *la candidature de Pierre Nkurunziza était légale*, a considéré *qu'il devrait retirer sa candidature*. En effet, elle explique que si le Président a *le droit de se présenter, il a aussi le droit de ne pas se présenter*. *Si cette décision peut permettre de sortir de la crise, alors il vaut mieux qu'il se retire au nom de l'intérêt supérieur de la paix et de la garantie de la sécurité préservée*. Cette jeune provenant d'une zone rurale, a priori favorable aux actions du parti au pouvoir, a semble-t-il été *choquée par le fait que des manifestations contre un Président ou un gouvernement aient pu se dérouler*. Elle a du mal à comprendre *comment on a pu contester le Président dans un pays où la hiérarchie et le respect des autorités sont profondément ancrés*. A ses yeux, *le gouvernement aurait dû empêcher qu'une telle situation se produise et que des actions en amont auraient dû être menées par le dialogue ou par la force*. Ainsi pense-t-elle que le gouvernement a montré *une faiblesse et qu'aujourd'hui les risques d'une nouvelle guerre sont trop forts* et que donc malgré le fait que *le président ait le droit de se présenter, il devrait renoncer pour éviter de détruire une paix qu'il a en grande partie construite*.

Car au final, c'est bien la crainte qui est partagée par tous, les « antis » comme les « pros », celui du *retour à un conflit armé*. Tous sont conscients *des risques d'enlèvement, au fur et à mesure que la crise ne trouve pas de solution*. Encore une fois à leurs yeux, *seul Dieu pourrait sauver le Burundi d'un nouveau conflit armé*. Les « anti » les plus actifs reconnaissent à demi-mots que *tôt ou tard, les pierres ne suffiront plus pour se défendre* et que le niveau suivant sera le recours aux armes, même si tous insistent sur le fait que *les manifestants n'étaient pas armés par le passé*. Les stratégies d'équilibre de la peur, déjà mentionnées à Kanyosha ou à Musaga, vont d'ailleurs dans le sens *d'utiliser les mêmes armes que « l'ennemi »*. Cette rhétorique guerrière transparait chez eux. *Ils se battent au final contre un système incluant la police, le parti au pouvoir et les Imbonerakure*. Cette rhétorique laisse aussi comprendre les glissements facilement identifiables de la dogmatisation de la citoyenneté vers une militarisation de cette jeunesse.

Par ailleurs, dans un pays où la parole est précieuse, il est frappant de voir que le jeune le plus actif dans les manifestations que nous avons rencontré, n'a jamais prononcé dans son interview le nom de Pierre Nkurunziza, ni n'a parlé de lui en termes de « Président de la République ». Au contraire, il utilisait des termes tels que « *ce type* », « *l'homme* », « *le vieux* ». On peut alors légitimement se demander comment ce jeune pourra considérer et accepter Pierre Nkurunziza comme son Président en cas de

réélection. La stratégie adoptée par l'opposition et le fait que les résultats des élections qui ont depuis eu lieu ne soient pas reconnus ne vont que renforcer cette non-reconnaissance du Chef de l'Etat.

Finalement, c'est peut-être la question qui ressort de cette crise. A aucun moment, d'un côté comme de l'autre, n'a été évoqué l'hypothèse de l'acceptation de la « défaite », c'est-à-dire la soumission à la position de l'autre camp, chacun ne considérant la sortie de cette crise que par l'alignement à la sienne. Les faits politiques ont confirmé cette appréciation puisque d'un côté on a observé un gouvernement qui a avancé tête baissée vers l'organisation du scrutin au nom de l'évitement d'un vide constitutionnel⁷⁸, faisant fi des recommandations ou pressions nationales et internationales, mais aussi des conditions minimales pour qu'un scrutin crédible aux yeux des partenaires internationaux (Nations Unies⁷⁹, USA⁸⁰, France⁸¹, Belgique⁸², Grande Bretagne⁸³) soit organisé et donc reconnu. En face, l'opposition ou la société civile n'a jamais émis l'hypothèse de sortie de la crise par l'abandon de la lutte au nom de la préservation de la paix et du nombre de vies humaines déjà perdues.

Une position aujourd'hui impossible à tenir, tant les points de non-retour peuvent sembler avoir été atteints, et surtout difficilement défendable quand on justifie son action au nom de principes fondamentaux et de la défense de textes constitutifs de la jeune démocratie burundaise. En effet, la démocratie est-elle négociable ? Accepter la défaite sur cette question aurait-elle été synonyme d'abandon de la lutte pour la consolidation de la démocratie ? Surtout, négocie-t-on des principes constitutionnels ?

Ces questions énoncées en tant que telles, dans une situation aussi crispée et avec le poids des vies humaines déjà perdues, peuvent paraître déplacées. S'il est compréhensible pour une question de crédibilité du mouvement d'avoir voulu concentrer l'action autour d'une seule question et revendication, les raisons de la colère citoyenne au Burundi sont plus profondes que ce seul élément. Economie, gouvernance, sécurité, identité sont autant de thématiques motrices de conflit au Burundi. La crise aidant, les raisons de contestation se sont ajoutées les unes aux autres. Les négociations qui se

⁷⁸ L'argument de l'évitement du vide constitutionnel est systématiquement utilisé par le gouvernement Burundais pour justifier l'organisation des scrutins malgré le contexte. Par exemple, dans une interview à Jeune Afrique (*Alain Nyamitwe* : « *Le Burundi doit éviter de tomber dans un vide constitutionnel* », 13 juin 2015), Alain Nyamitwe, Ministre Burundais des Affaires Etrangères justifiait l'organisation des élections législatives et communales maintenues au 29 juin (après plusieurs reports) : *Jeune Afrique* : *Les élections législatives et présidentielle se tiendront-elles bien aux dates annoncées, c'est-à-dire les 29 juin et 15 juillet ?* *Alain Nyamitwe* : *C'est en tout cas l'espoir et la volonté du gouvernement, pour pourvoir le pays d'institutions élues dans les délais prévus par la Constitution. Le tout est de ne pas créer de vide constitutionnel pour les organes de l'État.*

⁷⁹ La Mission d'Observation Electorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) notait le 2 juillet à propos des élections du 29 juin que : « *la MENUB conclut que l'environnement n'était pas propice pour la tenue d'élections libres, crédibles et inclusives. La MENUB note que des préoccupations identiques ont été clairement exprimées par l'Union Africaine (UA), la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Est (CEA), et la Conférence Internationale de la Région des Grands Lacs (CIRGL)* » (MENUB, *Déclaration Préliminaire de la MENUB sur les élections législatives et communales du 29 juin 2015*, Bujumbura, Burundi).

⁸⁰ A la suite du scrutin présidentiel du 21 juillet 2015, les Etats-Unis préviennent par la voix de John Kirby, porte-parole du Département d'Etat dans un communiqué, « *que des élections tenues dans les conditions régnant actuellement au Burundi ne seront pas crédibles et discréditeront davantage le gouvernement* » (Gouvernement des États-Unis, Département d'État des États-Unis, *Déclaration de John Kirby, porte-parole du département d'État : Les élections au Burundi manqueront de crédibilité*, 21 juillet 2015).

⁸¹ Sur France Inter, Laurent Fabius, Ministre des Affaires Étrangères Français déclarait le 21 juillet à propos des présidentielles que « *Les élections ont eu lieu dans des conditions qui ne sont pas du tout objectives* » (...) « *L'UA, la communauté internationale ont pris beaucoup de distance, légitime, par rapport à ces élections* ».

⁸² SPF Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement, Communiqué de Presse, *Didier Reynders regrette l'organisation des élections présidentielles au Burundi ce 21 juillet*, 21 juillet 2015.

⁸³ Gouvernement de la Grande Bretagne, *Minister for Africa warns that progress in Burundi is at risk as discredited presidential elections go ahead*, 21 July 2015.

sont ouvertes sous la médiation ougandaise⁸⁴ donneront une partie des réponses et permettront d'avoir une vision plus claire des capacités de concession de chaque camp.

Mais on peut aussi se poser la question de l'après-crise. En cas de victoire du camp présidentiel, comment ces jeunes, qui ont subi une répression terrible, vont-ils pouvoir cohabiter avec *un système qu'ils haïssent*, avec une police qui a montré sa désorganisation et sa violence, qui a utilisé des armes de guerre contre la population civile, avec *une justice en laquelle ils ne croient plus*, dans une société où *la corruption s'est encore accrue*, où l'impunité, non seulement pour les crimes du passé, mais aussi de ceux du présent, s'érige en règle ?

Ces questions n'ont jamais été mises sur la table des dialogues en cours. Elargir la palette des revendications peut permettre de poser ces questions de manière profonde et d'aboutir à des virages de gouvernance, ou à l'acquisition de changements structurels basés sur des terrains d'inquiétudes partagées, que cela soit au niveau des conséquences économiques vécues, la peur des violences, ou la recherche vers un bien-être social. En effet, il est illusoire de penser qu'organiser des élections coûte que coûte permet de renforcer la démocratie, de régler la situation de conflit. Il est illusoire aussi de penser qu'il suffit de faire le dos rond en attendant que la tempête passe pour repartir comme si de rien n'était pour 5 ans. Mais il est tout aussi naïf de penser qu'avec le seul retrait de la candidature du Président Nkurunziza, les problèmes de gouvernance politique ou économique seront réglés.

Au final, ces questions qui vont au-delà du 3^{ème} mandat doivent être adressées. La question est de savoir si cela doit passer par un renoncement de l'opposition à ses demandes quant au 3^{ème} mandat pour sauver/obtenir certaines choses autres, ou si elles doivent être considérées comme un tout. Sachant que dans ce genre de raisonnement, un renoncement aujourd'hui des leaders de l'opposition et de la société civile serait vécu comme une trahison par une partie de la jeunesse qui s'est mobilisée.

Il ressort également que les jeunes polarisés ont des inquiétudes communes, que cela soit au niveau des conséquences économiques, comme au niveau des conséquences sécuritaires. De plus, ils ont en commun un attachement à une culture démocratique, même s'ils sont loin d'avoir les mêmes opinions sur la signification de cette culture. Cependant, ces aspects sont des éléments qui peuvent constituer la base pour un rapprochement des points de vue, et peut être un terrain commun pour une sortie de crise. Mais ces éléments sont ténus et pour le moment les craintes d'un glissement vers un nouveau stade de violences demeurent, ce qui ressort en priorité de nos rencontres avec les jeunes.

2.5. Faire la guerre pour un accord de paix ?

2.5.1. Le glissement vers la militarisation du conflit

Les perspectives des jeunes que nous avons rencontrés sont aujourd'hui belliqueuses ou se dirigent vers la pénombre. Les « pros » aiment répéter une phrase que le Président a l'habitude de prononcer : « *celui qui commence la guerre la retrouve dans son jardin* ». Le pouvoir connaît trop bien la guerre et le maquis. Il est prêt à y répondre et le resserrement actuel autour des « Généraux » dans le cercle du pouvoir n'est pas de nature à laisser penser que le risque d'un conflit armé pourra faire reculer le

⁸⁴ Suite aux recommandations du Sommet du 6 juillet tenu à Dar Es Salaam, le Président Yoweri Museveni a été désigné médiateur pour la crise politique burundaise. Arrivé le 14 juillet 2015 à Bujumbura, il a lancé le début des travaux de discussions entre opposition, société civile et gouvernement. Il a ensuite donné le relai à son ministre de la Défense, Crispus Kiyonga. La médiation a été interrompue le 19 juillet sans réelle avancée significative.

Président de la République. La multiplication des incidents les jours qui ont précédé les scrutins du 29 juin et du 21 juillet, mais aussi d'autres éléments depuis semblent laisser apparaître que la séquence des opposants pacifiques est largement dépassée.

La « *légitime défense* » avancée par certains jeunes, ou même aujourd'hui par certains leaders politiques⁸⁵, semble justifier à priori à leurs yeux un recours aux armes par les civils. Il faut sortir de la vision d'un peuple désarmé et agissant pacifiquement contre un gouvernement oppresseur : les armes sont déjà entrées dans le jeu et les jeunes sont de plus en plus militarisés, poussés par leurs convictions idéologiques, même si c'est encore de manière marginale et sporadique⁸⁶.

Dans ce climat, le spectre d'une escalade de la violence et d'une possible déstabilisation régionale se solidifient de plus en plus. Le cocktail explosif des frustrations, de la répression et de l'absence de perspectives d'avenir font qu'une prise des armes n'est pas à exclure. Plus la crise dure, plus un durcissement des positions est à attendre et plus ce risque s'accroît. Le Général Ngendakumana, sous les ordres du Général Niyombare qui avait mené le coup, a adressé un message au Président Nkurunziza, lui disant de préparer pour la guerre. Si ce sont de simples discours, ils sont à prendre au sérieux. Certains officiers ex-FAB ont continué de désertir vers le Rwanda, même si leur nombre ne peut être affirmé avec certitude. Au sein de la FDN, les rangs apparaissent se resserrer autour de la hiérarchie militaire du maquis. Alors qu'Agathon Rwasa, principal opposant, paraît jouer le rôle du jeu démocratique, certains de ses militants deviennent impatients et voudraient opter pour la radicalisation. Rwasa lui-même avait affirmé que si le gouvernement n'arrêtait pas, la prise d'armes serait justifiée. Des accrochages continuent actuellement à avoir lieu aux alentours de la forêt de la Rukoko, à la frontière entre le Burundi et l'Est de la RDC. De même, il est à noter que le FNL-Nzabampema continue d'être présent dans le Sud Kivu, mais sa capacité de nuisance est difficile à évaluer. Si une grande majorité des burundais ne veut pas voir un retour à la guerre, des jeunes dans les quartiers contestataires qui ont été les cibles des forces de l'ordre réclament des armes pour se défendre.

Les attaques armées sur quelques bureaux de vote à Kamenge, Cibitoke, Jabe et Kanyosha la veille des élections, ainsi que les affrontements à Cibitoke et Mutakura le jour de l'indépendance du Burundi, confirment que certaines armes se trouvent actuellement en possession des opposants au 3^{ème} mandat. Ce n'est toutefois pas un fait généralisé, et il ne s'agit pas d'armes lourdes. En termes d'une possible régionalisation de la crise, le Rwanda avait déjà affirmé qu'il considère la sécurité de la population innocente comme une responsabilité régionale et internationale⁸⁷. Des allégations et rapports d'entraînements militaires au Rwanda se font de plus en plus persistants. Différents indicateurs et facteurs sont donc présents, mais il demeure difficile de savoir de quelle façon ils risquent potentiellement d'interagir ou de se manifester. Surtout, si l'on considère le rapport de force existant actuellement au Burundi. D'abord, rien ne garantit d'une part qu'une action armée soit

⁸⁵ Le Deuxième Vice-Président en fuite, Gervais Rufyikiri, a déclaré à Jeune Afrique le 6 juillet 2015 : « *Le régime reste sourd aux arguments des détracteurs du troisième mandat, qu'ils émanent du CNDD-FDD, de l'opposition, des églises, de la société civile ou de la communauté internationale. Et la répression s'abat avec férocité sur des manifestants pacifiques, avec des moyens qui vont de l'emploi de grenades à celui d'armes lourdes. Le pouvoir accule le mouvement de contestation à la légitime défense.* » (Jeune Afrique, Burundi – Gervais Rufyikiri : « Nkurunziza pousse les contestataires à la légitime défense », 6 juillet 2015).

⁸⁶ Bujumbura a crépité une bonne partie des nuits précédant les élections législatives et présidentielles. Bien qu'il soit impossible d'affirmer avec certitude si ce sont des échanges de coups de feu entre deux camps déterminés, il semble aujourd'hui clair d'après plusieurs sources dans les quartiers contestataires, qu'une partie de ces tirs proviennent de la population des quartiers.

⁸⁷ Op. Cit.

soutenue de près ou de loin par l'un des pays de la région. Ensuite, la logistique nécessaire pour une confrontation armée contre une Armée régulièrement entraînée, disposant des moyens d'un Etat et aguerrie par les conflits passés, devrait nécessairement être très importante. Enfin, une telle stratégie devrait miser sur une certaine division au sein des forces régulières, ce dont on ne peut réellement connaître la profondeur actuelle. Ce sont autant d'inconnues pour une action militaire d'envergure. Mais ces considérations sont celle d'analystes. Sur le terrain, la réalité diffère et les armes sont bien présentes, sans que l'on ne sache l'ampleur du phénomène, ni si ces personnes armées sont en attente d'un soutien extérieur pour une action plus globale. Cependant, tous les éléments sont présents pour un enlèvement au fur et à mesure que la situation se dégrade.

Petit à petit le Burundi risque donc de sombrer vers les affres de la guerre. Les multiples scénarios qui ont pu être envisagés avant le déclenchement de cette crise avaient anticipé un tel risque. Il était difficile d'envisager par exemple une telle détermination de chaque camp, qui a conduit à une période de conflit larvé aussi longue que ne l'a été la séquence des manifestations. Surtout, la situation actuelle montre une certaine impuissance de la « Communauté Internationale » au sens large à pouvoir prévenir ce genre de crise, à la contrer, à y remédier. Un Etat est souverain et si cet Etat décide de faire fi des pressions de partenaires hésitants dans leurs actions, il devient difficile d'enrayer la machine. Cependant, dans ce basculement vers un conflit armé auquel on semble assister, les responsabilités ne sont pas à sens unique. En effet, cette situation aurait pu être évitée et trop peu a été fait après 2010 pour éviter cette situation hautement prévisible. Les acteurs internationaux ont mis ces dernières années sur la stabilité sécuritaire au nom de la fragilité de l'économie Burundaise et au détriment des questions les plus difficiles traitant des structures profondes de la violence. Lors d'une réunion avec différentes organisations internationales travaillant dans le domaine des droits de l'Homme, un des plus importants représentants diplomatiques d'une grande Organisation Internationale présente au Burundi avait même déclaré en « off » : *mieux vaut une mauvaise démocratie qu'une nouvelle guerre*, le plus grand risque à ses yeux étant de voir le Burundi tomber en *cessation de paiement*. Cette déclaration qu'on ne retrouvera jamais, en tant que telle, prononcée publiquement révèle certainement la sous-estimation des conséquences d'un mauvais exercice, en particulier sur cette jeunesse urbaine fortement politisée. La communauté internationale a systématiquement échoué à user de son influence sur le gouvernement au moment où il y avait des leviers à utiliser et a donc agi certainement trop tardivement pour avoir une vraie prise sur les événements afin de jouer son rôle dans le maintien de la paix et la protection des civils.

2.5.2. Quelles leçons retenir ?

Cette crise tend à montrer que les démocraties/Etats ont besoin de « soupapes » pour soulager la pression sociétale. La société civile qui a joué un grand rôle dans la mobilisation contre l'hypothèse d'un troisième mandat du Président devra aussi se poser des questions. Elle a contribué par ses paroles à une montée en pression de la cocotte burundaise. Bien sûr, le CNDD-FDD avait clairement choisi d'attendre le dernier moment pour annoncer la candidature de Pierre Nkurunziza. Des manœuvres internes au parti ont certes essayé d'éviter l'écueil de cette candidature et auraient même pu aboutir. Cependant, il était évident que cette question se poserait, cette société civile ayant elle-même prévenue à maintes fois qu'elle descendrait dans la rue en cas de candidature. Peut-être aurait-il fallu anticiper cela et organiser des contestations en prévention à ce risque, afin de ne pas subir le rythme gouvernemental et de permettre des discussions, avec le luxe du temps, et d'éviter ainsi l'explosion de

toute une pression accumulée trop longtemps. Doit-on laisser les conflits éclater pour les résoudre ou faut-il empêcher leur émergence ? Dans le premier cas, on recherche une institutionnalisation des conflits, c'est-à-dire l'édiction de normes, d'instances chargées de les gérer et de les résoudre. La démocratie représentative, la liberté de la presse, le droit de manifestation et de pétition institutionnalisent les conflits politiques. L'autre conception cherche à nier et interdire les conflits, et à les empêcher d'émerger en imposant un ordre moral, religieux ou politique de plus en plus totalitaire.

Institutionnaliser les conflits permet-il de les résoudre et de faire évoluer pacifiquement les sociétés (à travers des adaptations et des réformes) ? Empêcher les conflits (en masquant leur réalité) ne crée-t-il pas des « sociétés bloquées » où explosent finalement des conflits beaucoup plus graves ? L'exemple de l'ex-Yougoslavie (parmi d'autres) où les conflits étaient niés au nom de l'idéologie, et contenus par la répression, montre le poids des conflits latents, comme les conflits ethniques. Le Burundi lui-même a expérimenté ce triste constat après les événements tragiques de 1972 et le reniement de la mémoire des disparus qui a enraciné profondément les rancœurs ethniques.

Ce genre de raisonnement doit aussi se poser pour l'action internationale. Hormis récemment, la plupart des bailleurs bilatéraux occidentaux ont presque toujours avancé que la question du troisième mandat était une question interne, alors que de son côté, les Etats Unis ont toujours été clairs sur cette question. Cela montre bien que la communauté internationale n'est pas un bloc uni. Cette division a permis au CNDD-FDD d'exploiter les marges de manœuvre diplomatiques existantes. A cela s'ajoute le jeu ambigu de la Chine et de la Russie qui, comme elles le font ailleurs dans le monde, usent de leur influence pour faire respecter les souverainetés nationales tout en étant peu regardantes sur le caractère démocratique des Nations en question. Malgré tout, une position forte et plus unie de la communauté internationale dès le début aurait pu avoir un effet préventif.

Malgré les déclarations diverses qui ont été émises par la région et au-delà, l'absence d'actions concrètes est criante. Les prises de positions de la communauté internationale sont faibles, manquent en clarté et en coordination, et vont même jusqu'à la contradiction. Les décisions qui ont été prises n'ont pas été mises en œuvre. Il reste à voir si les résultats des élections seront reconnus. Une détérioration possible de la situation dans le pays mettra en évidence l'échec cuisant de la diplomatie préventive de la communauté internationale. L'entérinement des résultats des élections de 2010, l'absence de justice comme mécanisme de prévention des violations massives et le manque de réactions face à la tentative de changement de la Constitution en 2014 ont laissé le régime se consolider, tout en prétendant adhérer aux principes démocratiques élémentaires au niveau de la rhétorique. Il n'a été fait état des positions élucidées ci-haut que bien trop tard lorsque des portes de sortie éventuelles s'étaient déjà graduellement refermées et le régime s'était clairement ancré dans une logique de fuite vers l'avant. L'appel au financement du Haut-Commissariat des Nations Unies aux Réfugiés pour répondre à la situation humanitaire dans les 6 mois à venir correspond à 40% du budget de l'Etat burundais pour la période correspondante. Ces investissements auraient mieux servi le développement socio-économique du pays. Alors que la situation politico-sécuritaire est très volatile, le gouvernement demeure sourd aux différents appels et évolue de plus en plus vers l'autocratie. Au-delà des élections, la question de la gestion du pays se posera, à la vue de sa dépendance sur l'aide extérieure qui couvre la moitié du budget étatique. Il est crucial que non seulement le 3^{ème} mandat, mais également les causes sous-jacentes du conflit trouvent résolution.

Evidemment, faire de telles suppositions n'est pas très utile car tardives mais devront être réfléchies par ceux qui veulent s'engager dans ce genre de bras de fer sur ces questions avec les pouvoirs du continent.

Cette même notion de « soupape » doit aussi être admise par les pouvoirs en question. Maintenir sous pression sa société sans lui donner de possibilités de se soulager ne fonctionne qu'à court terme. L'exemple burundais le montre parfaitement. L'action d'un pouvoir qui ne veut pas céder et veut tout contrôler ne fait que contribuer à l'accumulation de frustrations, surtout quand il n'a pas de projet de société, aux effets concrètement palpables, à offrir à sa jeunesse. Une contestation peut être gérée voire réprimée par un Etat à partir du moment où il fait preuve de discernement et de mesure dans sa répression. Mais forcer le passage en restant sourd aux conseils et recommandations des pays amis ou de sa population sont des stratégies de maintien au pouvoir à très court terme et constituent le terreau pour une nouvelle guerre. Alors que le Président Nkurunziza a incarné longtemps la paix aux yeux de la population burundaise, on peut se demander si c'est toujours le cas aujourd'hui. La population rurale burundaise raisonne politiquement en termes de paix et de sécurité⁸⁸. Ces deux aspects sont les préoccupations principales de la masse burundaise. Si jusqu'à présent, le parti CNDD-FDD incarnait cette garantie de la paix, on voit qu'aujourd'hui que ce n'est plus forcément le cas, tant les armes sont proches d'être déterrées.

Nkurunziza, l'homme de paix, semble prêt à reprendre l'uniforme du guerrier pour sauvegarder sa place et « sa » paix. Il en va de même des « Généraux » du système qui semblent prêts à faire bloc, sachant qu'ils ont trop à perdre en cas de changement de tête au sommet de l'Etat. En face, au nom de la défense d'un accord de paix, on semble prêt à faire la guerre. C'est le plus grand paradoxe de la crise burundaise actuelle. Il est difficile de réaliser comment un pays, certes fragile, mais qui avait tellement évolué sur certains aspects, peut basculer en très peu de temps.

L'observation montre que les conflits sont inhérents à la vie en société. Les études sociologiques le confirment et montrent que le conflit est un fait social au sens d'Émile Durkheim. Finalement, si les conflits sont des mécanismes sains dans les sociétés car ils permettent des évolutions nécessaires, il est regrettable que l'on échoue à les réguler et à en contrôler l'ampleur de façon désirable. Pierre Bourdieu⁸⁹, à propos des sociétés modernes, insistait sur l'importance de la lutte et du conflit dans le fonctionnement d'une société. Mais pour lui, ces conflits s'opèrent avant tout dans les différents champs sociaux. Ils trouvent leur origine dans leurs hiérarchies respectives, et sont fondés sur l'opposition entre agents dominants et agents dominés. Les conflits sont l'essence des aspirations des individus à prétendre à avoir ce qu'ils n'ont pas, à tendre vers un mieux-être social. Le conflit comme aspiration peut donc être positif pour une société. Mais pour cela, il ne doit pas être destructeur, il doit marginaliser la violence multiforme (physique, psychique ou sexuelle).

2.5.3. Un cri d'alarme face à l'enlèvement

Le recours aux armes n'est jamais la meilleure solution pour atteindre ses objectifs politiques ou de progrès social. Aujourd'hui au Burundi, tous les éléments semblent être réunis pour qu'une nouvelle guerre éclate. Les jeunes et les femmes seront encore une fois les victimes premières de cette guerre,

⁸⁸ Voir à ce titre Impunity Watch, *Perceptions de citoyens sur la transformation des conflits dans la région des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, République Démocratique du Congo)*, novembre 2014.

⁸⁹ Pierre Bourdieu, sociologue Français (1930-2002).

tout en étant les acteurs de ce futur conflit armé. Les jeunes rencontrés pour produire ce document en sont conscients, certains doivent même souhaiter cette guerre. D'autres, comme cette jeune de 20 ans qui n'a pas ou peu connu la guerre, en parle les larmes dans les yeux car elle ne voit « *que la mort dans un futur proche* ». A 20 ans, on devrait avoir la vie devant soi, avoir de nombreux projets de vie, des ambitions positives et ne pas avoir de visions macabres. Bien qu'il soit difficile de prédire l'issue finale de cette crise en mutation, il est certain que le Burundi de demain ne sera pas le Burundi d'aujourd'hui, ni encore moins celui d'hier, et que ce conflit à l'origine basé sur la citoyenneté ne pourra être bénéfique à la société burundaise dans son ensemble que si les leaders qui le conduisent sont à la hauteur des attentes des Burundais. Comme nous l'avons déjà mentionné, la société burundaise a évolué certainement plus vite que ses leaders politiques.

Ce cri d'alarme doit être entendu par tous les partenaires du Burundi qu'ils soient Européens, Américains, Asiatiques mais surtout Africains. Ils doivent tous mesurer la situation telle qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire extrêmement inquiétante. Il faut donc sortir des prises de position de principe et des simples condamnations de la violence. Le Burundi, en tant qu'Etat souverain, a des responsabilités et il doit les assumer. Ce n'est pas avec des déclarations d'intention que ses partenaires l'aideront à le faire. Certaines sanctions ont déjà été prises, elles doivent être accentuées. Dans le même temps, il est nécessaire de placer chaque acteur de ce conflit, les anti comme les pro-troisième mandat, en face de leurs responsabilités. La guerre n'est pas un jeu et c'est le futur proche d'un pays qui a déjà trop souffert qui est sur la balance aujourd'hui. Est-ce que ces acteurs trouveront les concessions nécessaires à une sortie de crise ? C'est bien possible car la classe politique burundaise a su montrer son cynisme par le passé. Les faits peuvent aussi finir par rattraper les positions idéologiques, d'un côté comme de l'autre. C'est bien ce message qu'il ne faut pas se fatiguer de répéter aux acteurs burundais.

En termes de transformation de conflit, il faut se poser la question de comment offrir aux jeunes des sociétés de la région la possibilité d'exprimer leurs revendications politiques, économiques et sociales pacifiquement. Cette question se pose donc pour le Burundi (65% de la population Burundaise a moins de 25 ans) de demain mais aussi pour les pays de la région qui courent le risque « d'explosion électorale ». Au Burundi encore plus, il faut aussi se poser la question de la capitalisation de telles énergies citoyennes en quelque chose de positif, de moins destructeur. Mais la transformation des conflits est une démarche globale. John Paul Lederach, qui l'a théorisée, explique qu'il a voulu développer un « changement constructif » pour décrire des réponses constructives aux conflits violents, et que les termes « résolution » et « gestion » ne convenaient pas aussi bien que « transformation »⁹⁰. Finalement, la transformation de conflits est un processus de gestion des facteurs clés des conflits destructeurs par des actions visant à transformer les institutions et les discours qui justifient et reproduisent la violence directe, structurelle et culturelle.

C'est pourquoi, au-delà de la simple (mais centrale) question du troisième mandat du Président, trouver une solution durable pour la Paix au Burundi ne passera que par la remise à plat de questions structurantes pour la société : la vérité, la justice, les identités, la gouvernance, la démocratie,

⁹⁰ Lederach, J.P. 2003. *The Little Book of Conflict Transformation: Clear articulation of the guiding principles by a pioneer in the field*. Intercourse: Good books.

la police, et surtout l'économie. L'urgence de la situation fait oublier ce genre d'aspects, mais pourtant ces questions sont cruciales, et à terme, inévitables.

3. Pistes de solutions

Pour que le Burundi trouve une solution pacifique à la crise actuelle et que les erreurs du passé ne se reproduisent pas. Pour le bénéfice de la jeunesse du pays et des dirigeants politiques de demain, les pistes suivantes de solutions doivent être recherchées:

La crise politique actuelle

- **Les négociations doivent redémarrer.** Toutes les parties actrices de la crise doivent venir à la table de négociation en mettant tous les points de blocage sur la table, en se concentrant sur les questions d'intérêt commun, afin d'éviter un retour à la violence généralisée ou à la guerre civile.
- **Les politiciens et autres personnalités publiques en exil devraient être autorisés à revenir au Burundi avec la garantie que leur sécurité soit assurée.** Le nombre croissant de personnalités éminentes exilées soulève le spectre de la violence armée. La protection individuelle de ces personnes doit être assurée afin de faciliter leur retour au Burundi pour participer aux négociations, qu'elles prennent place au Burundi ou sur un "terrain neutre".
- **L'impunité doit être abordée.** Cela doit commencer par des enquêtes indépendantes et impartiales sur toutes les allégations de violations des droits de l'homme et de crimes internationaux commis depuis le début de la crise politique. La responsabilité incombe en premier lieu aux autorités nationales, mais le processus devrait être supervisé par la communauté régionale et internationale.
- **Toutes les milices de jeunes, groupes paramilitaires et autres groupes doivent être immédiatement désarmés.** Les membres armés Imbonerakure, devraient en particulier être désarmés, si nécessaire par la force. Les membres des ailes de jeunesse des partis de l'opposition ainsi que les civils armés doivent eux aussi être désarmés. Des observateurs militaires de l'UA et des experts des droits de l'homme devraient être chargés de superviser ce processus. Pour ce faire, leur nombre devrait être augmenté par rapport aux demandes initiales de l'UA.

Démocratisation et citoyenneté

- **Les médias indépendants doivent être rouverts immédiatement et sans conditions.** Les médias indépendants sont cruciaux pour la liberté d'expression et pour toute démocratie véritable, et devraient être autorisés à fonctionner sans intimidations, menaces ou harcèlements.
- **Tant l'esprit et la lettre de l'Accord d'Arusha doivent être respectés.** En dehors de raisons qui viseraient le renforcement de l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie, la Constitution du Burundi ne peut pas et ne doit pas être modifiée dans le sens de remettre en cause l'esprit et la lettre d'Arusha.
- **Les partis politiques doivent élaborer leur vision politique, économique et sociale pour le pays.** Le manque de vision politique ou de politiques saines est une faiblesse considérable de la démocratie au Burundi, que cela soit de la part du parti au pouvoir depuis 10 ans, mais aussi de la part de l'opposition qui ne propose aucune alternative concrète à la politique populiste du CNDD-

FDD. Tous les partis doivent publiquement condamner et rejeter toute militarisation de l'arène politique et sortir des logiques maquisardes qui gangrènent l'exercice politique au Burundi.

- **Un processus de dialogue national ouvert** doit être mis en place, en ciblant en particulier les jeunes, pour discuter des questions d'intérêt national entre les citoyens. Les médias à nouveau fonctionnels pourront relayer des débats locaux au niveau national. Au niveau national, les acteurs politiques pourront partager leur vision pour le pays avec les citoyens. Ainsi, ce double niveau de dialogue favorisera un débat sain entre citoyens sur des questions d'intérêt commun, afin de réfléchir aux moyens nécessaires pour y apporter des solutions durables.
- **L'éducation à la citoyenneté doit être enseignée à partir de l'école primaire.** Les enfants et les jeunes devraient recevoir une éducation à la citoyenneté dès le plus jeune âge afin de promouvoir de nouvelles valeurs politiques et démocratiques.
- **Le renouvellement des dirigeants politiques doit être encouragé.** Des formations sur les principes de la démocratie et du respect des droits humains devraient être offertes aux leaders de demain.
- **Des opportunités économiques doivent être créées pour les jeunes.** Quel que soit le paysage politique dans l'avenir immédiat, la priorité doit être accordée à la création de possibilités économiques pour les jeunes.

L'Héritage de violence

- **Le Burundi doit faire face à son passé et à l'héritage de l'impunité.** La paix et la stabilité ne peuvent pas être construites sur les fondations d'impunité. Des mesures de justice transitionnelle sont nécessaires afin de favoriser la recherche de la vérité à l'échelle locale et nationale ; les poursuites criminelles des personnes responsables de crimes graves ; des réparations inclusives pour les victimes ; et des réformes institutionnelles telles que les processus de « vetting » et de reconstruction des institutions qui favorisent la non-répétition de la violence.
- **Donner la priorité à la stabilité, au détriment de la justice et de la transformation des structures de pouvoir est un calcul à court terme** et favorise le basculement vers un conflit plus profond. Plutôt que des réformes cosmétiques qui ne sont qu'un voile pour l'exercice réel du pouvoir, des réformes de grande envergure sont nécessaires pour affronter les vraies sphères d'influence du pouvoir.
- **La transformation politique signifie que la « vieille garde » doit céder la place à une nouvelle génération de dirigeants politiques.** L'absence de transformation de l'élite politique a miné les nouvelles institutions qui ont été établies en vertu de la règle de construction de l'État et de la démocratisation. Ces réformes institutionnelles et le développement ont été pris en otage par les intérêts bien établis d'une élite politique issue des conflits passés.

Ressources

La lecture de cette partie sur les ressources montre clairement que sans le travail quotidien de la presse nationale et internationale, la documentation au jour le jour de cette crise serait impossible. Ce travail est à saluer et prouve la nécessité de rouvrir les médias burundais mis sous silence.

Commission Electorale Nationale Indépendante

- CENI, *Résultats provisoires de l'élection des députés au niveau national*, 8 juillet 2015, www.ceni.org.

Communauté internationale

- Ambassade des Pays Bas à Bujumbura, *Les Pays-Bas ont partiellement suspendu l'aide au Burundi*, 18 mai 2015. Disponible sur : <http://larepubliqueduburundi.nlambassade.org/actualites/2015/05/les-pays-bas-ont-partiellement-suspendu-l%E2%80%99aide-au-burundi.html>.
- Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine, Communiqué PSC/PR/COMM.(DXXIII) du 9 juillet 2015. Disponible sur : <http://www.peaceau.org/uploads/cps-523-com-burundi-9-7-2015.pdf>.
- Cour Pénale Internationale, *Déclaration du Procureur de la Cour pénale internationale, Fatou Bensouda, au sujet des récentes violences préélectorales au Burundi*, CPI, communiqué de presse, 8 mai 2015. Disponible sur : http://www.icc-cpi.int/fr_menus/icc/press_and_media/press_releases/pages/otp-stat-150508.aspx.
- Gouvernement de Belgique, *Didier Reynders regrette l'organisation des élections présidentielles au Burundi ce 21 juillet*, Communiqué de presse. Disponible sur : <http://us7.campaign-archive1.com/?u=bb5815b475de861b33d34f6fe&id=1db18bc474>.
- Gouvernement des États-Unis, Département d'État des États-Unis, *Déclaration de John Kirby, porte-parole du département d'État : Les élections au Burundi manqueront de crédibilité*, 21 juillet 2015. Disponible sur : <http://photos.state.gov/libraries/burundi/323250/french/elections-in-burundi-will-lack-credibility-fr.pdf>.
- Gouvernement de la Grande Bretagne, *Minister for Africa warns that progress in Burundi is at risk as discredited presidential elections go ahead*, 21 July 2015. Disponible sur : <https://www.gov.uk/government/news/minister-for-africa-burundian-presidential-elections-not-credible>.
- Gouvernement du Rwanda, Ministère des affaires étrangères, Kigali, Communiqué du Ministère des affaires étrangères, *Le Rwanda gravement préoccupé par la détérioration de la situation au Burundi*, 4 mai 2015. Disponible sur : <http://www.gov.rw/press-room/press-releases/>.
- MENUB, *Déclaration Préliminaire de la MENUB sur les élections législatives et communales du 29 juin 2015*, Bujumbura, Burundi. Disponible sur : <https://menub.unmissions.org/d%C3%A9claration-pr%C3%A9liminaire-de-la-menub-sur-les-%C3%A9lections-1%C3%A9gislatives-et-communales-du-29-juin-2015>.
- Ministères Français des Affaires Étrangères, Présentation du Burundi, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/burundi/presentation-du-burundi/>.
- SPF Affaires Étrangères, Commerce Extérieur et Coopération au Développement, Communiqué de Presse, *Didier Reynders regrette l'organisation des élections présidentielles au Burundi ce 21 juillet*, 21 juillet 2015. Disponible sur : <http://us7.campaign-archive1.com/?u=bb5815b475de861b33d34f6fe&id=1db18bc474>.
- Union Européenne, *Déclaration de la Haute Représentante Federica Mogherini au nom de l'Union européenne suite à l'élection présidentielle au Burundi*, 23 juillet 2015. Disponible sur : http://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2015/07/23-eas-mogherini-burundi/?utm_source=dsms-auto&utm_medium=email&utm_campaign=D%C3%A9claration+de+la+Haute+Repr%C3%A9sentante+Federica+Mogherini+au+nom+de+l%27Union+europ%C3%A9enne+suite+%C3%A0.

Gouvernement du Burundi

- www.burundi.gov.bi

Organisations Non Gouvernementales :

- Impunity Watch, Note d'Analyse, *Escalade des violences au Burundi pendant que les manifestations continuent*, Utrecht, Les Pays Bas, 12 mai 2015. Disponible sur : http://www.impunitywatch.org/docs/IW_Briefing_Note_Burundi_%2812-05-2015%29_FR.pdf.
- Impunity Watch, Communiqué de Presse, *Impunity Watch est extrêmement inquiète des violences actuellement commises contre les manifestants, journalistes et défenseurs des droits de l'Homme au Burundi*, Utrecht, Pays-Bas, 28 avril 2015. Disponible sur : http://www.impunitywatch.org/docs/IW_Communique_de_presse_%2828-04-2015%29.pdf.
- Impunity Watch, *Perceptions de citoyens sur la transformation des conflits dans la région des Grands Lacs (Burundi, Rwanda, République Démocratique du Congo)*, novembre 2014. Disponible sur : http://www.impunitywatch.org/docs/IW_Rapport_Grands_Lacs_%28Nov_2014%29.pdf.
- Ndiokubwayo, D., « Si le passé est correctement rédigé il servira beaucoup aux générations à venir ». *Perceptions sur la transmission des vérités entre les jeunes générations et les adultes au Burundi*, Impunity Watch, Bujumbura, novembre 2014.
- PARCEM, *Déclaration de PARCEM sur la situation au Burundi*, Bujumbura, 10 juin 2015. Disponible sur : <https://bujaneews.files.wordpress.com/2014/05/dc3a9claration-du-parcem-sur-la-situation-au-burundi.pdf>.

Ouvrages et articles :

- Bugwabari, N., *Enfermement et génocide en Afrique des Grands Lacs : Pistes pour un paradigme*, in PAARI, Vol.4, 2003-2004, pp.123-144.
- Lederach, J.P. 2003. *The Little Book of Conflict Transformation: Clear articulation of the guiding principles by a pioneer in the field*, Intercourse: Good books.
- Nimubona, J. 1998. *Analyse des représentations du pouvoir politique au Burundi*, Thèse de Doctorat, UPPA/CREPAO, 1998.
- Sentemba, E., *Burundi: Un Processus de Négociation Entre le Gouvernement et le Palipehutu-Fnl dans l'Impasse*, in Journal of African Conflicts and Peace Studies, Volume 1, Issue 1, Peace and Conflict Trends in Africa: The Great Lakes Region, Article 5, 11-28-2012.

Parti politique

- CNDD-FDD, Communiqué n°012/2015 du parti Cnnd-Fdd, *Le constat du Parti CNDD-FDD à propos des manifestations qui datent du 26 avril 2015*, 27 avril 2015. Disponible sur : http://www.cndd-fdd.org/Communique-n-012-2015-du-parti-Cnnd-Fdd-du-27-avril-2015_a81.html.

Site web d'actualité :

- AFP, *Burundi : après trois jours de rixe, gouvernement et opposants restent inflexibles*, 28 avril 2015. Disponible sur : <http://www.france24.com/fr/20140428-burundi-manifestations-opposition-nkurunziza-presidentielle-candidature-onu-emissaire>.
- AFP, *Burundi: un second commissaire de la Céni en fuite*, 1 juin 2015. Disponible sur : <http://reliefweb.int/report/burundi/burundi-un-second-commissaire-de-la-c-ni-en-fuite>.
- Anadolu Agency, *L'Allemagne suspend sa coopération avec le Burundi*, 11 juin 2015. Disponible sur : <http://www.aa.com.tr/fr/afrique/535975--l-allemande-suspend-sa-cooperation-avec-le-burundi>.
- BBC, *Burundi : entre inquiétudes et espoir*, 21 juillet 2015. Disponible sur : http://www.bbc.com/afrique/region/2015/07/150721_burundi_elex_update.
- Deutsche Welle, *Le Burundi lance un appel à contribution*, 26 mai 2015. Disponible sur : <http://www.dw.com/fr/le-burundi-lance-un-appel-%C3%A0-contribution/a-18477453>.
- France 24, *Burundi : combats sanglants dans un quartier de Bujumbura entre un groupe armé et la police*, 27 juin 2015. Disponible sur : <http://www.france24.com/fr/20150701-burundi-violents-combats-cibitoke-quartier-bujumbura-groupe-arme-police>.
- France 24, *Un des vice-présidents burundais fuit le pays et appelle Nkurunziza à jeter l'éponge*, 26 juin 2015. Disponible sur : <http://www.france24.com/fr/20150625-vice-president-burundi-fuite-pierre-nkurunziza-troisieme-mandat-menaces-belgique>.
- France 24, *Burundi : un Conseil national de transition pour "faire partir Nkurunziza"*, 16 juillet 2015. Disponible sur : <http://www.france24.com/fr/20150715-alexis-sinduhije-willy-niamitwe-zinder-charlie-hebdo-chr%C3%A9tiens-museveni-ouganda>.
- Igihe, *Rwasa Agathon : "Les assassins de mon épouse étaient protégés"*, 16 mars 2015. Disponible sur : <http://fr.igihe.com/actualite/rwasa-agathon-les-assassins-de-mon-epouse-etait.html>.
- Isanganiro, *Attaque armée à Kayanza*, 10 juillet 2015. Disponible sur : <http://www.isanganiro.org/spip.php?breve502>.
- IWACU, *La nouvelle Constitution cale à Kigobe, le Cnnd-Fdd appelle à un référendum*, 22 mars 2014. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/lassemblee-nationale-est-reunie-pour-le-vote-de-la-constitution-revisee/>.
- IWACU, *Edouard Madirisha, Le combat des manifs*, 10 mars 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/le-combat-des-manifs/>.
- IWACU, *Edouard Madirisha, De grosses pointures du Cnnd-Fdd disent non à un 3ème mandat de Pierre Nkurunziza*, 23 mars 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/de-grosses-pointures-du-cnnd-fdd-disent-non-a-un-3eme-mandat-de-pierre-nkurunziza/>.
- IWACU, *10ème journée des manifestations*, 7 mai 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/10eme-journee-des-manifestations/>.
- IWACU, *14ème journée des manifestations*, 12 mai 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/14eme-journee-des-manifestations/>.
- IWACU, *Zedi Feruzi, le président du parti UPD Zigamibanga et son garde tués ce soir à Ngagara*, 23 mai 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/zedi-feruzi-le-president-du-parti-upd-zigamibanga-et-son-garde-tues-ce-soir-a-ngagara/>.
- IWACU, *Christian Thibon, Les médias dans l'Histoire contemporaine Burundaise*, in IWACU, Edition spéciale, Des voix pour nous aider à rester debout, juin 2015. Disponible sur : <http://iwacu-burundi.org/magazine/les-medias-dans-lhistoire-contemporaine-burundaise/>.
- IWACU, *Jean-François Bastin, Arusha mon amour !*, in IWACU, Edition spéciale, Des voix pour nous aider à rester debout, juin 2015. Disponible sur : <http://iwacu-burundi.org/magazine/arusha-mon-amour/>.
- IWACU, *Elise Ngabire, La Cour constitutionnelle a été caractérisée par la « lâcheté »*, 5 juin 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/la-cour-constitutionnelle-et-le-financement-des-elections-a-mettre-sur-la-table-des-negociations/>.
- IWACU, *Abbas Mbazumutima, ONU : Ban Ki-moon appelle au report des élections au Burundi*, 26 juin 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/onu-ban-ki-moon-appelle-au-report-des-elections-au-burundi/>.

- IWACU, *Elections Communales et législatives*, 29 juin 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/elections-communales-et-legislatives/>.
- IWACU, Abbas Mbazumutima, *Musaga : un jeune prénommé Pacy arrêté*, 8 juillet 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/musaga-un-jeune-prenomme-pacy-arrete/>.
- IWACU, Abbas Mbazumutima, *Kayanza : des tirs à l'arme lourde se font entendre à la lisière de la Kibira*, 10 juillet 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/kayanza-des-tirs-a-larme-lourde-se-font-entendre-a-la-lisiere-de-la-kibira/>.
- IWACU, Roland Rugero, *L'échec du putsch du 13 mai a complexifié et régionalisé la crise burundaise*, 20 juillet 2015. Disponible sur : <http://www.iwacu-burundi.org/blogs/rolandrugero/burundi-usa-chine-russie-echec-putsch-mandat-complexifie-regionalise-crise-amatora2015/>.
- Jeune Afrique, *Burundi : au 3e jour de manifestations, le pouvoir de Nkurunziza parle d' « insurrection »*, 28 avril 2015. Disponible sur : <http://www.jeuneafrique.com/230732/politique/burundi-au-3e-jour-de-manifestations-le-pouvoir-de-nkurunziza-parle-d-insurrection/>.
- Jeune Afrique, *Burundi : l'ONU dénonce des exécutions extrajudiciaires, le déni du pouvoir irrite la communauté internationale*, 2 octobre 2012. Disponible sur : <http://www.jeuneafrique.com/174058/politique/burundi-l-onu-d-nonce-des-ex-cutions-extrajudiciaires-le-d-ni-du-pouvoir-irrite-la-communaut-internationale/>.
- Jeune Afrique, *Burundi : l'Union européenne et les États-Unis demandent un report des élections*, 11 mai 2015. Disponible sur : <http://www.jeuneafrique.com/231903/politique/burundi-l-union-europ-enne-et-les-tats-unis-demandent-un-report-des-lections/>.
- Jeune Afrique, *Alain Nyamitwe : « Le Burundi doit éviter de tomber dans un vide constitutionnel »*, 13 juin 2015. Disponible sur : <http://www.jeuneafrique.com/235859/politique/alain-nyamitwe-le-burundi-doit-eviter-de-tomber-dans-un-vide-constitutionnel/>.
- Jeune Afrique, *Burundi – Gervais Rufyikiri : « Nkurunziza pousse les contestataires à la légitime défense »*, 6 juillet 2015. Disponible sur : <http://www.jeuneafrique.com/mag/244035/politique/burundi-gervais-rufyikiri-nkurunziza-pousse-les-contestataires-a-la-legitime-defense/>.
- La Libre Belgique, *La situation au Burundi pourrait-elle dégénérer en conflit ethnique?*, 28 avril 2015. Disponible sur : <http://www.lalibre.be/actu/international/la-situation-au-burundi-pourrait-elle-degenerer-en-conflit-ethnique-video-553f88bd35704bb01bff4389>.
- L'Echo, *La Belgique suspend son aide au Burundi*, 11 mai 2015. Disponible sur : http://www.lecho.be/economie_politique/international_afrique/La_Belgique_suspend_son_aide_au_Burundi.9632128-3164.art?ckc=1&ts=1437690287.
- Le Monde, *Burundi : « Plus la crise dure, plus le risque de conflit ethnique se renforce »*, 22 mai 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/05/22/burundi-plus-la-crise-dure-plus-le-risque-de-regression-ethnique-sous-jacent-est-grand_4638459_3212.html.
- Le Monde, *Les dirigeants est-africains demandent un report des élections au Burundi*, 6 juillet 2015. Disponible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/07/06/burundi-sommet-a-minima-les-auteurs-du-putsch-avorte-menacent-de-nouveau-d-utiliser-la-force_4672726_3212.html#Qw2dzRrBE7it8BI2.99.
- Publications de Presse Burundaise, *Le Rwanda abriterait trois camps d'entraînement*, 15 juillet 2015. Disponible sur : <http://www.ppbd.com/index.php/ubumwe/imibano/2368-kabarore-attaque-du-10-juillet-2015>.
- Radio Télévision Renaissance, Chaine YouTube, <https://www.youtube.com/watch?v=l-hhOnx6Oh0>.
- RFI, *Burundi : le vice-président de la Cour constitutionnelle en fuite*, 5 mai 2015. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20150504-burundi-bujumbura-vice-president-cour-constitutionnelle-fuite/>.
- RFI, *Burundi : à Kinama, les Imbonerakure empêchent les manifestations*, 26 mai 2015. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20150526-burundi-imbonerakure-tentent-empêcher-contestation-cn-dd-fdd-pierre-nkurunziza-3e-ma/>.
- RFI, *Burundi : le président signe un décret sur le financement des élections*, 26 mai 2015. Disponible sur : http://www.arib.info/index.php?option=com_content&task=view&id=11866.
- RFI, *Au Burundi, l'Eglise catholique se retire du processus électoral*, 28 mai 2015. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20150528-burundi-eglise-catholique-retire-processus-electoral-contestation-troisieme-mandat/>.
- RFI, *Elections au Burundi : l'Union européenne jette l'éponge*, 29 mai 2015. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20150528-elections-burundi-union-europeenne-jette-eponge/>.
- RFI, *Burundi : l'EAC demande le report des élections*, 31 mai 2015. Disponible sur : <http://www.rfi.fr/afrique/20150531-burundi-dar-es-salaam-nkurunziza-kagame-afrique-est-bujumbura/>.

IMPUNITY WATCH

Impunity Watch est une organisation internationale hollandaise à but non lucratif qui cherche à promouvoir la redevabilité pour les atrocités dans des pays au passé violent. IW produit des conseils stratégiques basés sur des recherches qui concernent les processus visant à faire respecter les droits des victimes à la vérité, la justice, la réparation et la non-répétition des conflits.

PROGRAMME PAIX AU-DELA DES FRONTIERES

Le Programme « Paix Au-Delà des Frontières » est porté par un consortium de 10 organisations nationales et internationales parmi lesquelles Impunity Watch coordonne les activités de recherche. Le Programme vise à favoriser la transformation des conflits au Burundi, en RDC et au Rwanda à travers l'adoption d'une « Feuille de Route vers la Paix » par un « Parlement Régional Virtuel », constitué « d'Artisans de Paix ». Dans la perspective d'incorporer les besoins et priorités spécifiques des jeunes, un « Agenda pour la Paix des Jeunes » a été développé sur base d'une recherche-action participative.

REMERCIEMENTS

Cette analyse a été réalisée par l'équipe d'Impunity Watch au Burundi. La recherche a été effectuée grâce au soutien financier du Programme Paix Au-Delà des Frontières. Notre reconnaissance va aux ONG partenaires du projet au Burundi qui ont aidé dans la préparation des recherches de terrain. Nous exprimons toute notre gratitude aux jeunes burundais qui ont bien voulu participer à la présente recherche, en témoignant de leurs quotidiens et en partageant leurs craintes et espoirs par rapport à la crise en cours. Nous espérons qu'une solution puisse être rapidement trouvée à cette crise, pour un avenir plus pacifique pour la prochaine génération des Burundais.

CONTACTEZ-NOUS

Impunity Watch (Burundi)
Avenue Bweru n° 32 Rohero II
Bujumbura
Burundi
Tél : +257.22.275.923 /
+257.22.275.924

Impunity Watch (Siège)
't Goylaan 15
3525 AA Utrecht
Pays-Bas
Tél : +31.302.720.313
Email : info@impunitywatch.org
www.impunitywatch.org

*** Les opinions rapportées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles d'IW, des organisations qui nous ont aidées dans la récolte des données, ou des partenaires du Programme Paix Au-Delà des Frontières.*

